

Le nouveau Mavire

L'hebdomadaire de l'Economie des Transports maritimes et de la Logistique 300F

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN



LA DIRECTION D'EOLIS AUX CÔTÉS DES FEMMES

● Le rôle joué par Lucien Delzechi (PDG) et Jean-Marc Yacé (DG)

PASP / DESSERTES AVEC HAPAG-LLOYD

Un navire débarque 573 conteneurs



ISMI / FORMATION

Le contrôle des vecteurs de transport expliqué

TRANSPORT TERRESTRE

Abdoulaye Sylla (FENSC-CI): «Amadou Koné est sur la bonne voie»



5e Édition du Prix d'Excellence de la Gouvernance et de la Performance des Entreprises Publiques
Port Autonome de San Pedro
Super Prix de la Performance et de la Gouvernance des Entreprises Publiques



ISMI/ PROJET SAFE PORT

Le lancement des formations a eu lieu

Nicaise Koudou

Le Projet Safe Port est destiné à contribuer de façon significative à la réduction de la vulnérabilité des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en termes de sécurité et de sûreté, par le renforcement des capacités des acteurs civils et portuaires. Le lancement des formations des acteurs a été fait récemment à l'Académie régionale des Sciences et Techniques de la mer, (ARSTM) située à Yopougon -Lokoua. Ce projet est financé par la coopération allemande à hauteur de 1,8 millions d'euro sur la période de 2023-2024. Cet important instrument de coopération est placé sous le pilotage de l'Institut des Nations Unies pour l'Etude et la Recherche (UNITAR) et la mise en œuvre en partenariat avec l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est (AGPAOC). Après la brève présentation de l'Institut de Sécurité maritime interrégional par Colonel Abé Aké Lazare, directeur de ladite institution, le Directeur général de l'ARSTM, Colonel Karim Coulibaly a relevé l'importance des ports dans le développement économique ainsi que leur vulnérabilité dans l'ensemble et souligné le but du projet Safe Port. « **Ce projet a pour but de concevoir des stratégies pour prévenir de potentielles menaces qui pourraient avoir des conséquences considérables sur les infrastructures portuaires ainsi que les activités d'exploitation, de même que sur les populations, les économies locales, régionales et toute la chaîne internationale** », a-t-il souligné. Quant à l'Officier de liaison de la police allemande, Linda Leibeiger, représentant l'ambassadeur, elle a dit la disponibilité de son pays à soutenir la Côte d'Ivoire pour la lutte contre le terrorisme dans le Golfe de Guinée. Le Secrétaire de



Photo de famille . PH. DR

l'Etat de l'Action en Mer, Abroulaye Fofana, a exhorté les partenaires au développement à faire de l'ISMI, un centre de formation de haut niveau et crédible afin de poursuivre sa mission de formation pour garantir la sécurité et la sûreté maritime dans le Golfe de Guinée.

SAN PEDRO :
Boulevard de la République
Zone Portuaire
01 BP 268 San Pedro 01
Tel: +225 27 34 71 92 65

ABIDJAN :
58, Boulevard de Marseille
Zone 3 Treichville
05 BP 32 Abidjan 05
Tel: +225 27 21 24 76 59
Email: info@tsp-ci.com

1^{er} TERMINAL MONDIAL D'EXPORTATION DE CACAO



FEDERMAR

FEDERATION MARITIME DE CÔTE D'IVOIRE
"Un maillon essentiel des activités maritimes"

Siège : Im. La CORNICHE 4ème étage
01 BP 1727 Abidjan 01
Tel- Fax : (225) 27 20 22 32 01

UCACI

Union des Consignataires et Armateurs de Côte d'Ivoire

01 BP 1209 Abidjan 01
Tél. : 27 21 23 59 05 / 07 07 07 79 42
Fax : 27 21 23 59 90
Siège social : Im. Corniche Bld Lagune
La Mer, notre métier



OBSERVATOIRE DE LA CELERITE DES OPERATIONS DE DEDOUANEMENT

BP 6055 Abidjan
Tél.: 27 20 00 03 73 fax: 27 21 25 27 93
Email: ocodci@yahoo.fr



Pour un trafic portuaire fluide et florissant.

16 BP 1855 ABIDJAN 16
Tel.: 27 21 23 87 15 / 27 21 23 87 16
Fax: 27 21 23 87 23
Email : cpa@aviso.ci



HAUT CONSEIL

PATRONAT DES ENTREPRISES DE TRANSPORTS ROUTIERS

Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire



Infoline : 07 07 09 80 84 / 05 05 80 90 85



C.P.S.P.

COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN - PEDRO

Pour un Avenir Meilleur

COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN-PEDRO
Tél. : 27 34 71 73 85 / Fax : 27 34 71 73 85

Info Navire

MEDIAS

«La Tribune du dimanche» lancée par Rodolphe Saadé

Rodolphe Saadé, homme d'affaires franco-libanais, multiplie les acquisitions ces derniers temps, notamment dans le monde des médias. Le dimanche 8 octobre, un nouveau journal a fait son apparition dans les kiosques français. Avec La Tribune du dimanche, le journal économique, La Tribune lance un hebdomadaire qui souhaite marcher sur les platebandes du Journal du Dimanche et qui sera aussi en concurrence avec Le Parisien/Aujourd'hui en France et L'Équipe chaque dernier jour de la semaine. « On espère conquérir des gens qui ne se retrouvent plus dans l'offre du dimanche », ambitionne Jean-Christophe Tortora, président de La Tribune à l'AFP. Dirigé par Bruno Jeudy, un ancien du JDD, ce nouveau titre est tiré à 120 000 exemplaires pour son premier numéro.



AIDE MÉDICALE EN MER DE TOULOUSE

Plus de 30% d'activité en trois ans



Depuis 40 ans, le Centre de consultation médicale maritime (CCMM) basé au CHU de Toulouse, réalise des consultations à distance pour les marins et passagers de navires battant pavillon français où qu'ils se trouvent dans le monde. Depuis trois ans, l'activité du CCMM a augmenté de manière significative. Si COVID oblige, l'année 2020 a été marquée par une hausse importante des téléconsultations au CCMM de Toulouse, la vague n'étant pas vraiment retombée depuis. Au contraire, en 2020, ses médecins ont traité 5718 appels concernant 2130 patients ; en 2021, 5889 appels pour 2360 patients et en 2022, 6483 appels pour 2817 patients, indique le bilan d'activité du centre, présenté à l'occasion du symposium récemment organisé à Toulouse pour les 40 ans du CCMM.

TOULON

Le porte-avions Charles de Gaulle est sorti de cale sèche



Après cinq mois de cale sèche, le Charles de Gaulle a été remis à l'eau et est sorti dimanche 22 octobre 2023 des bassins toulonnais, a constaté Mer et Marine. L'arrêt technique du porte-avions français se poursuit désormais à quai, en vue de son retour en flotte cet hiver. Le 22 octobre 2023 dans l'après-midi, le porte-avions Charles de Gaulle, assisté des remorqueurs de la base navale de Toulon, est sorti du bassin sud-ouest de la zone Vauban où il était entré le 16 mai 2023 pour passer en cale sèche dans le cadre d'un arrêt technique. Une manœuvre exceptionnelle pour un dimanche qui s'explique par la nécessité de réaliser cette délicate opération avant les mauvaises conditions météorologiques de ce début de semaine.



Adressage des rues: un processus délicat

Le gouvernement ivoirien a lancé il y a quelques mois un vaste programme d'adressage des rues de la ville d'Abidjan. Concrètement, il s'agit de les baptiser du nom de personnalités qui ont joué un « rôle majeur » dans l'histoire du pays. Prise comme telle, la chose est logique, elle a d'ailleurs été saluée par l'ensemble de l'opinion. Pourtant, dans les détails de la mise en œuvre de la décision, deux importantes réflexions à charge peuvent être menées. Les autorités comptent attribuer de nouveaux noms à des artères qui en ont déjà. Ce premier point est déjà discutable. Pour avoir toute sa force, le processus doit s'inscrire « dans le marbre ». En d'autres termes, les noms sur les rues ou édifices doivent être immuables. Le fait de mettre un nouveau nom pour quelques raisons que ce soit, sur une artère déjà connue sous un premier nom, crée un précédent. Cela signifie que les noms sur les artères ont vocation à « évoluer », ce qui n'est pas normal. La majorité des artères de nos rues ont été dénommées depuis le président Houphouët-Boigny. Ces noms sont emprunts d'un « héritage mémoriel » qu'il faut conserver. Beaucoup d'Ivoiriens ignorent qu'un certain André Latrille, gouverneur de la Côte d'Ivoire, un gouverneur très ami avec celui qui à l'époque était le personnage à abattre pour l'administration coloniale, Félix Houphouët-Boigny, médecin de son état et grand exploitant agricole, l'homme derrière le Syndicat agricole africain. A plusieurs reprises, ce gouverneur a refusé d'exécuter l'ordre venu de Paris de procéder à l'arrestation de ce leader. Cela lui a coûté son poste. En reconnaissance, une fois l'indépendance acquise, le président Houphouët a donné son nom à ce qui était à l'époque la principale artère de Cocody. La débaptiser pour lui attribuer un autre nom quel qu'il soit, serait une démarche malheureuse et maldroite. C'est juste mon point de vue !

A la prochaine traversée!

CNF-P
CONSEIL NATIONAL de la FENACCI-PORTS
 L'assistance aux chargeurs, notre priorité
 Siège social :
VRIDI GARE DE FRET
 Adresse ; 03BP 3333 Abidjan 03
 Tel ; (225) 07 08 43 56 37 / 05 85 20 33 79
 Email : conseilnationaldesports@gmail.com

MATCA
 MUTUELLE D'ASSURANCES DES TAXIS COMPTEURS D'ABIDJAN

**MUTUELLE D'ASSURANCES
 DES TAXIS COMPTEURS D'ABIDJAN**



S. S. : Angle Bd ROUME et Avenue du CROZET 04
 Tel: (225) 27 20 30 33 33 Fax: (225) 27 20 22 77 35
 Email : Info@matca.net
 Ste Internet: www.matca-cl.net

IRES
 01 BP 38 Abidjan Côte d'Ivoire
 Tél: (+225) 27 21 24 04 66 / 27 21 24 01 89
 Fax: (+225) 27 21 24 16 27
 Cel: (+225) 07 47 15 01 01
 Email : ires@boluda.fr



LA PETRUSSIENNE
 01 BP 164 San Pedro
 Tél. / Fax : (+225) 27 34 71 17 91
 Cel: (+225) 07 78 01 86 66
 Email : lapetrussienne@boluda.fr



SLA
 SOCIETE DE LAMANAGE D'ABIDJAN
 01 BP 38 Abidjan Côte d'Ivoire
 Tél: (+225) 27 21 24 04 66 / 27 21 24 01 89
 Fax: (+225) 27 21 24 16 27
 Email : sla@boluda.fr



INTERVIEW AVEC...

Dans une interview qu'Abdoulaye Sylla, président de la Fédération nationale des syndicats des chauffeurs de Côte d'Ivoire (FENSC-CI) a récemment accordée à Le Nouveau Navire, il est revenu sur les réformes dans le secteur du transport terrestre ainsi que les avantages des nombreuses infrastructures routières dont bénéficient les populations ivoiriennes.

Réalisée par Samuel Amani

Présentez-nous votre structure

La FENSC-CI est une fédération créée en 2002. Elle est composée de 18 syndicats de chauffeurs.

Parlez-nous des réformes au niveau du transport terrestre

Les réformes dans notre secteur ont été mises sur la table il y a belle lurette. Mais c'est sous les deux derniers ministres des Transports qu'elles ont été appliquées. Gaoussou Touré a commencé ces réformes. Amadou Koné est en train de poursuivre ce que son prédécesseur a démarré. Il faut dire que le secteur est miné par plusieurs problèmes. Il fallait alors revoir les textes, y mettre de l'ordre pour tous les acteurs. Amadou Koné est sur la bonne voie. En effet, lorsqu'il est arrivé à la tête de ce département en 2017, il a procédé par des rencontres avec les acteurs clés du transport routier. Il prévoit même des états généraux. Pour certaines personnes, il faut aller vite à ces états généraux. Le ministre des Transports ne peut pas y aller sans être suffisamment informé. Il est en train de faire des consultations très approfondies. Chacun vient avec ses propositions qu'il va analyser à fond avant de s'engager dans des états généraux. Autrement, il va avoir une multitude d'états généraux parce que rien ne sera réglé. Bref, pour le moment les réformes ont beaucoup apporté au secteur du transport routier. Sous le ministre Gaoussou Touré, alors que le désordre était à son comble à la Tour C en matière de délivrance de documents relatifs au permis de conduire, QUIPUX est venu pour soulager les usagers suite à une convention signée avec le ministère des Transports. Au niveau de la visite technique automobile, la SICTA était la seule structure sur le terrain. C'était tout un tas de problèmes. Aujourd'hui, nous avons une deuxième struc-

ABDOULAYE SYLLA, PRÉSIDENT DE LA FENSC-CI :

«Amadou Koné a de l'avenir à ce poste»



ture, Mayelia. Cela réduit la souffrance des candidats à la visite automobile. Par exemple, la visite d'un véhicule de transport portait sur 240 points de contrôle. Nous allons donc à la visite avec nos chapelets parce que ce n'était pas évident qu'on s'en sorte facilement. Pour un véhicule âgé de 15 à 30 ans, vous étiez sûrs que l'échec

matière d'autoroutes n'étaient pas payants. Nous étions au même niveau que le Maroc. Aujourd'hui, ce pays a 2000 kilomètres d'autoroutes alors que nous n'avons même pas encore 1000 kilomètres de route. Car c'était gratuit. Ce n'est qu'en 2014 qu'on a commencé à payer les routes en Côte d'Ivoire. En Inde où j'ai récemment effectué une mission, j'ai fait le constat que sur 339 kilomètres d'autoroutes, il y a 7 points de payage. Tant qu'on ne paye pas les routes, on n'aura jamais de bonnes routes. On ne va pas hériter que de routes dégradées.

“ Nous étions au même niveau que le Maroc. Aujourd'hui, ce pays a 2000 kms d'autoroutes ”

Que pensez-vous du permis à points et de la vidéo-verbalisation ?

L'application du permis à points n'est pas encore effective. L'Arrêté ministériel définitif relatif au permis à points n'est pas encore pris. Donc nous attendons toujours. Nous remercions l'Etat car pour le moment, les points n'ont pas encore commencé à être retirés. La vidéo-verbalisation a imposé un minimum de discipline dans le Grand Abidjan. Car pour éviter les amendes forfaitaires, nombre de conducteurs sont rentrés dans les rangs. Cela contribue à réduire les accidents de la circulation. Et c'est une bonne chose. Après 5 ans, nous aurons les vrais résultats. Pour l'instant, l'Etat doit mettre de l'ordre au niveau de la circulation des engins à 2 et 3 roues. Car ils provoquent 60% des accidents

était évident. Avec l'arrivée de Mayelia, on tient désormais compte de 4 points essentiels qui constituent le côté sécuritaire ; à savoir : le freinage, la direction du véhicule, l'éclairage et l'identification. S'il faut tenir compte des fauteuils abîmés, des vitres mal fixées et autres pour faire échouer des candidats à la visite, cela n'arrangerait rien. En plus de ces réformes, il y a les infrastructures routières. En 1982, les 154 kilomètres que nous avons en

Suite à la page 5

Suite de la page 4

mortels de la circulation. Dans la construction des routes, l'Etat devrait prévoir des bandes cyclables pour ces usagers. Le nombre de motos est plus important à Abidjan que dans les autres villes du pays. Les conducteurs de ces engins, dans leur majorité n'ont pas le permis de conduire. Ils ne respectent pas les feux tricolores. Ils ne respectent pas non plus le code de la route. C'est la raison pour laquelle chaque jour au moins, 5 motocyclistes meurent dans des accidents de la circulation. Ils doivent avoir leurs propres routes pour ne pas se mélanger à nous. Au niveau de la vidéo-verbalisation, plusieurs personnes se plaignent de se voir coller des amendes alors que leur véhicule est au garage ou stationné depuis des mois. Le problème est que votre véhicule peut être au garage, mais si des malfrats enlèvent la plaque d'immatriculation pour la placer sur un véhicule qui a circulé et commis une effraction, c'est vous le propriétaire de la plaque d'immatriculation qui payez les pots cassés.

**60%
des accidents
mortels sont
provoqués par les
engins de 2 et 3
roues**

Vous inscrivez-vous sur la liste des personnes qui rendent hommage à l'Etat pour les infrastructures routières ?

Il faut le reconnaître, tout le pays est en chantier ces dernières années. Nous bénéficions de nouvelles routes, d'autoroutes, de ponts... Des trajets qu'on parcourait en plus d'une heure, sont désormais possibles en une cinquantaine de minutes. Nous soutenons l'Etat dans cet élan.

Etes-vous satisfait du renouvellement du parc automobile ivoirien ?

Je suis membre du Fonds de développement du transport routier (FDTR). Mais j'avoue que le nombre de véhicules distribués est insignifiant. Il faut que quelque chose soit faite à ce niveau. C'est vrai qu'il y a beaucoup de projets, mais un renouvellement du parc à hauteur de 100 ou 200 véhicules, c'est comme une goutte d'eau dans la mer. Il faut au moins 2000 ou 3000 véhicules par an. Et puis, il faut penser à installer des usines de montage de ces véhicules sur place. Car cela revient moins cher.



Par exemple, un véhicule monté sur place revient à 18 millions au lieu de 33 ou 35 millions. Il est prévu que S a n Pedro devienne la ville industrielle de montage de ces véhicules. Si cela est effectif, vous verrez que

le nombre de véhicules vétustes va considérablement diminuer. Je voudrais préciser que les bénéficiaires de ces véhicules sont les propriétaires d'entreprises de transport. En réalité, ceux qui se plaignent à longueur de journée que ces véhicules sont octroyés à des personnes qui ne sont pas les vrais bénéficiaires, n'ont pas d'entreprise. Ils se disent que les charges d'une entreprise sont lourdes parce qu'ils doivent payer un loyer, les impôts, la CNPS et autres. Ce sont ces personnes qui grognent.

Votre avis sur la reconduction du ministre Amadou Koné

Nous le félicitons pour cette reconduc-

tion. Nous n'avons pas grand chose à lui reprocher. Depuis son arrivée à la tête de ce département ministériel, nous n'avons jamais appris qu'il a fait la "chasse aux sorcières". C'est déjà un grand pas. En outre, il a procédé à des consultations élargies. Il détient tous les textes qui régissent le transport en Côte d'Ivoire, lesquels ont été remis à tous les acteurs clés du secteur. Il a de l'avenir à ce poste. Le ministère des Transports est à la disposition de tous les transporteurs qui ont besoin d'informations. Malgré tous ces efforts, il sera par moments critiqué. Je lui demande d'accepter ces critiques parce qu'elles lui permettront de s'améliorer. Ce que je reproche au ministère de tutelle, c'est que plusieurs véhicules qu'il a distribués dans les régions n'ont jusque-là pas de documents administratifs. Ils circulent avec des attestations délivrées par le cabinet du ministre des Transports. Cela sous-entend que ces véhicules ne passent pas la visite technique. Ils deviennent donc un danger pour les populations. Car sans la visite technique, plusieurs pannes mécaniques peuvent être ignorées et peuvent provoquer des accidents de la circulation.

Nous félicitons le ministre de tutelle pour sa reconduction

Vos ambitions pour la FENSC- CI

Nous voulons une fédération forte. Pour ce faire, il faut des Ressources humaines fortes.

Nous avons signé une convention

de partenariat avec une compagnie d'assurance pour des épargnes bloquées afin que les membres puissent s'en servir pour réaliser des projets. Nous avons également en projet des formations syndicales, des recyclages pour des membres aguerris. Car nous nous disons qu'il faut qu'ils maîtrisent le code du travail et leurs droits. Nous avons instauré le social dans nos actions. En effet, nous levons souvent des cotisations pour soutenir les membres qui ont un souci de santé. En plus, nous assistons les chauffeurs incarcérés pour les cas d'accidents mortels. Nous comptons aller au-delà de ces actions grâce à des partenariats avec d'autres structures. Nous allons par exemple souscrire à des projets immobiliers pour les membres.



**FONDS DE DEVELOPPEMENT
DU TRANSPORT ROUTIER**

NOS PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

- Entreprise du Transport Routier
- Constructeur et Concessionnaires automobiles
- Banques et Etablissements Financiers

"Ensemble pour l'Emergence du Transport Routier"



2 Plateau Valons, Rue des Jardins,
non loin du Centre Commercial ZINO
et du bureau de liaison de l'Union Africaine,
Rue J.93
06 BP 1660 Abidjan 06
Tel : (225) 27 22 41 15 72
Cel : (225) 01 04 05 19 08 / 05 05 77 00 61
www.fdtr.ci - Email : infos@fdtr.ci

World Class marine repair Yard

CARENA
SHIP REPAIR



bookingservice@carena
Tél. : +225 27 20 22 22 27

Abidjan / Ivory Coast - Africa - www.carena.ci - Contacts: carena@carena.ci

Propos recueillis par Nimel Oulai

Séminaire de formation des douaniers et opérateurs économiques par l'OCOD

Olga Kouadio, représentant la communauté portuaire :



“La formation nous a permis de consolider nos connaissances...”

Ce séminaire de formation nous permettra de consolider nos connaissances afin d'entretenir des relations de partenariat économique gagnant-gagnant entre nous, opérateurs économiques et la douane. Car selon les formateurs, cette dernière a pour rôle d'aider l'opérateur économique à réussir sa mission et vice versa. Nous souhaitons avoir le plus souvent ce genre de séminaires pour non seulement approfondir nos connaissances mais, aussi lever toute inquiétude.

Cissé Ousmane, Sg de l'OCOD et responsable du Comité de prise en charge de la formation:



“Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître”

Pour un coup d'essai, le premier séminaire organisé par l'OCOD à San Pedro a été un coup de maître. Et cette réussite, nous la devons à nos collègues douaniers de San Pedro qui n'ont ménagé aucun effort pour nous soutenir dans l'organisation de ce séminaire. Je voudrais donc au nom du Comité de prise en charge de la formation à l'OCOD, adresser mes remerciements pour cette formation qui a mobilisé du monde. Notre souhait est qu'il y ait encore plus de monde à la prochaine formation.

Colonel Kouamé Yapi Clément, Conseiller technique du D G des douanes et vice président de l'OCOD:

“La méconnaissance des textes douaniers, un handicap levé”

Je pars rassuré de ce que cette session de formation a permis d'apporter un plus à l'administration des douanes et aux opérateurs économiques en termes de connaissance des textes. Généralement, c'est la méconnaissance des textes douaniers qui fait que les sociétés sont en proie à des déficits financiers. Et donc l'initiative de formation de l'OCOD est vraiment une aubaine pour la douane et les opérateurs économiques.



Konaté Lassina, président du Conseil ivoirien des commerçants, Secrétaire général de la FENACCI :

“Ce n'est plus la douane qu'on voyait pourchasser les opérateurs économiques”



M. Diarrassouba Valassiné a dit que la douane est dans un élan de partenariat avec les opérateurs économiques. Cela dit, ce n'est plus la douane qu'on voyait pourchasser les opérateurs économiques, mais désormais c'est un partenariat gagnant-gagnant entre elle et les opérateurs économiques pour la collecte des droits et taxes de l'État. Il va sans dire qu'aujourd'hui, la douane est dans cette disposition que nous apprécions et qui nous permettra de nous délivrer de certaines attitudes. Elle comprendra qu'il faut soutenir l'opérateur, parce qu'en définitive, c'est lui qui crée la richesse et c'est avec lui qu'elle peut faire ses recettes. Nous sommes convaincus que ce nouveau code va apporter beaucoup d'amélioration dans les rapports entre opérateurs économiques et la douane.

SOMITREX-LOGISTICS
SOCIÉTÉ MARITIME DE TRANSIT
IMPORT-EXPORT NEGOCE ET LOGISTIQUE

**- Shipping - Shipchandling
- Garbage Removal - Forwarding
- Trading - logistics - Drybags Rjb**

RJB DRYBAGS
CONTAINER DÉCARRÉS

Immeuble les Dunes
Bd Valéry Giscard d'Estaing,
face à Solibra, 2ème étage
30 BP 694 Abidjan 30
Côte d'Ivoire

Phone: (+225) 27 21 37 00 21
Direct phone: (+225) 27 21 37 00 24
Mobile phone: (+225) 07 07 02 92 19

E-mail : infos@somitrexlogistics-ci.com

IRIS
GROUP

CONSEIL-SUPPORT-DEVELOPPEMENT

+225 27 20 24 36 25 @ iris-group.net
+225 07 07 00 74 58 Abidjan Plateau Im. Chardy
17 BP111 Abidjan 17

CODEX

Crée en 2007, et exerçant son activité conformément aux normes nationales et internationales en matière de gestion, le cabinet CODEX est le partenaire privilégié pour vous accompagner et permettre l'amélioration de vos performances en gestion, finance, commercial, marketing et en organisation. nous avons bâti notre réputation sur la qualité de nos travaux au cours d'une expérience de plus de vingt (20) ans acquise en cabinet d'audit et en entreprise.

NOTRE EXPERTISE

- Ingénierie financière & Intermédiation
- Transaction & Marketing Stratégique
- Stratégie & Exploitation portuaire
- Recherche de financement
- Formation & Coaching

NOS PROJETS

- Promouvoir la célébration e la culture, de l'excellence dans le monde portuaire et maritime africain.
- Consolider et élargir notre réseau d'alliance.
- Susciter et communiquer sur le concept de «l'analyse de la valeur» auprès des managers et dirigeants d'entreprises.

ABIDJAN		SAN PEDRO	
Bureau Abidjan-Galerie SANTA MARIA		Rue des Banques	
Cel : +[225] 05 46 95 05 15		Cel : +[225] 05 46 95 05 15	
Tel : +[225] 27 22 52 47 38		Tel : +[225] 27 34 71 10 41	
		Fax : +[225] 27 34 71 20 36	

Le CODEX, une équipe des idées, des actions, un réseau...

FORUM AFRICAIN DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Port autonome d'Abidjan accompagne l'évènement

Samuel Amani

Organisée par le District autonome d'Abidjan, la Côte d'Ivoire a accueilli du 18 au 21 octobre 2023, la 1ère édition du Forum africain de l'Économie circulaire, dénommée ECOCIR Abidjan 2023. « *L'Économie circulaire pour un développement durable des Territoires en Afrique* », tel est le thème retenu pour cette édition qui a vu la participation du Port autonome d'Abidjan (PAA). La cérémonie d'ouverture s'est tenue le mercredi 18 octobre 2023 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, sous le parrainage du Premier ministre, Robert Beugré Mambé, représenté pour l'occasion par le ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, Assahoré Konan Jacques. Le choix de ce thème répond aux enjeux majeurs liés à la nouvelle mutation vers laquelle devraient s'orienter les territoires africains. Cela implique la prise en compte de tous les secteurs stratégiques. Les questions liées, entre autres, à la valorisation des déchets, à l'aménagement urbain et territorial en mettant l'accent sur la symbiose industrielle, à la lutte contre toutes les formes de pollutions et le changement climatique dans l'atteinte des objectifs de développement. Le Port autonome d'Abidjan, entreprise citoyenne, s'inscrit pleinement dans cette dynamique de préservation de l'environnement. Se voulant être un hub port de référence internationale, l'autorité portuaire a élaboré une politique environnementale, en cohérence avec ses objectifs, en vue de réduire les impacts environnementaux liés à ses activités. L'institution, certifiée à la norme ISO 14001 version 2015, prend part à ce forum de portée majeure avec l'animation d'un stand. Le ministre Assahoré Konan Jacques, lors de son intervention, a souligné que la mise en



Photo de famille après la cérémonie de clôture. Ph.dr

œuvre d'une Économie circulaire aboutirait à la matérialisation « *du partenariat mondial pour le développement durable* ». Il a indiqué que l'Économie circulaire vise principalement à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable. Le représentant du Premier ministre a, alors encouragé les populations africaines et nécessairement celles de la Côte d'Ivoire, à s'inscrire

dans cette dynamique pour la préservation de l'environnement et le développement des économies. Notons que lors de ces journées, plusieurs panels et colloques à thématiques riches et variées, ont été organisés. Mais également des expositions ventes, des masters class, des actions communautaires ainsi que plusieurs animations.

COMMUNIQUÉ



CÔTE D'IVOIRE – CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CNAM)

LA DYNAMIQUE SOCIALE SE POURSUIT GRÂCE À LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

L'engagement pris par l'État de Côte d'Ivoire de garantir aux populations résidant sur le territoire national un égal accès à la santé, s'est concrétisé par le vote de la loi n°2014-131 du 24 mars 2014 instituant la Couverture Maladie Universelle (CMU).

La CMU est un système national obligatoire de couverture du risque maladie dont l'objectif est d'assurer l'accès à des soins de santé de qualité à moindre coût à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire. Elle offre deux régimes. Le premier est un Régime Général de Base (RGB) qui est contributif, financé par les cotisations des assurés à raison de 1 000 F CFA par personne et par mois. Le deuxième est un Régime d'Assistance Médicale (RAM), qui est non contributif, qui vise les ménages économiquement faibles. Dans le cadre de ce second régime, l'État se substitue aux assurés pour le paiement des cotisations. La gestion de ces deux régimes a été confiée à l'Institution de Prévoyance Sociale dénommée Caisse Nationale d'Assurance Maladie (IPS-CNAM), créée par décret en juin 2014.

L'historique de nos acquis fait le futur de nos assurés

- 30 décembre 2014 : démarrage de l'opération d'enrôlement des populations dans les sites fixes installés sur l'ensemble du territoire national et à travers les opérations d'itinérance.
- 2016 : mise en place d'un système d'information et de gestion de la CMU.
- 23 décembre 2016 : ouverture du centre de personnalisation des cartes des assurés de la CMU avec une capacité de 26 000 cartes par jour.

- 1^{er} mars 2017 : adoption du panier de soins qui intègre les pathologies les plus courantes et qui impactent le plus les populations.
 - 25 avril 2017 : lancement par le premier Ministre, feu Amadou GON COULIBALY, de la phase expérimentale au profit de 150 000 étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées.
 - 17 septembre 2018 : lancement du processus de ciblage des ménages économiquement faibles au démunis avec l'appui financier de la Banque Mondiale.
 - 1^{er} octobre 2018 : déploiement des outils de gestion de la CMU dans les centres de santé du réseau de la CMU sur toute l'étendue du territoire, composé de 725 centres de santé, en prélude à la généralisation des prestations.
 - 23 novembre 2018 : lancement de la généralisation progressive de la CMU à travers le démarrage de la prise en charge des ménages bénéficiaires du Régime d'Assistance Médicale.
 - 31 décembre 2018 : fin de la phase expérimentale.
 - 1^{er} janvier 2019 : démarrage du paiement des cotisations par les étudiants.
 - 1^{er} juillet 2019 : démarrage du paiement des cotisations pour toutes les autres populations dans le cadre de la généralisation.
 - 1^{er} octobre 2019 : démarrage des prestations de la CMU, après le respect du délai de carence de 3 mois.
- Pour la première fois, un système généralisé de couverture maladie est fonctionnel en Côte d'Ivoire pour toutes les populations sans distinction. Ainsi au 1^{er} mai 2022, 3 315 717 personnes peuvent avoir accès aux prestations de la CMU, soit 13 % de la population. Ce nombre comprend 1 565 139 personnes bénéficiant antérieurement d'une couverture maladie et 1 750 578 personnes n'ayant antérieurement aucune couverture maladie.



Le Nouveau Navire

27 21 25 23 29

27 21 24 76 98

01 53 76 08 34

05 96 11 68 74

07 07 17 09 25

CNAM
Abidjan, Plateau Avenue Lamblin, Immeuble l'Équateur
Tél : (+225) 2720225500 - 800 00 900

(Numéro vert)
Info@ipsnam.ci
www.ipsnam.ci

JAMES - PHOTOS DR

REGISTRE DES MANUTENTIONNAIRES PORTUAIRES AGREES

RAISON SOCIALE	N° Agrément
OMENEM HOLDING LTD	N° 039/MT/DGAMP
CIAM/PROPICI	N° 041/MT/DGAMP
CONCORDE SHIPPING ABIDJAN	N° 104/MT/DGAMP
SOMITREX-LOGISTICS	N° 335/MT/DGAMP
IVOIRE MANUTENTION ET CONSIGNTION	N° 039/MT/DGAMP
MOVIS	N° 041/MT/DGAMP
GMT SHIPPING CÔTE D'IVOIRE S.A	N° 021/MT/DGAMP
TERMINAL VRAQUIER ABIDJAN	N° 029/MT/DGAMP
CMB-ABIDJAN	N° 029/MT/DGAMP
PRO SHIPPING	N° 027/MT/DGAMP
SNTT-LOG	N° 015/MT/DGAMP
SITD	N° 016/MT/DGAMP
MEDLOG CI	N° 021/MT/DGAMP
ADVANCE LOGISTIQUE	N°022/MT/DGAMP
SAS CI TRANSIT	N°023/MT/DGAMP
LCMAT	N°030/MT/DGAMP
ICM CÔTE D'IVOIRE	N°0039/MT/DGAMP
I.D.N HOLDING	N°0102/MT/DGAMP
GROUPE AKYDOM	N°104/MT/DGAMP
SIMAT	N°0001/MT/CAB/
L.T. A	N°0005/MT/DGAMP
CMNP-CI	N°0008/MT/DGAMP
TMI ex TTI	N°0010/MT/DGAMP
MATRANCI	N°011/MT/DGAMP
MEDITERRANEAN CARGO COMP. CI	N°0012/MT/DGAMP
SOCIT-CI	N°0013/MT/DGAMP
GLOBAL MANUTENTION CI SA	N°0014/MT/DGAMP
SCESO	N°0015/MT/DGAMP
TRANS-PORTS	N°0018/MT/DGAMP
SICMT	N°0023/MT/DGAMP
DA LOGISTIQUE	N°0024/MT/DGAMP
MULTILOG-CI	N°0025/MT/DGAMP
ICOMA EX IMACO SARL	N°0026/MT/DGAMP
LOGEN	N°0021/MT/DGAMP
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	N°079/MAM/DGAMP
R-LOGISTIC AFRIQUE SA	N°081/MAM/DGAMP
DH LOGISTICS	N°082/MAM/DGAMP
DOUCOURE PART. AGRO-INDUST	N°083/MAM/DGAMP
ATLAS CONTINENTAL SHIPPING	N°084/MAM/DGAMP
MIMA & CIE Sarl	N°085/MAM/DGAMP
SOGENA CI	N°086/MAM/DGAMP
AFRICA CARGO CENTRAL	N°091/MAM/DGAMP
GREEN WAYS	N°092/MAM/DGAMP
GK LOGISTICS (GROUPE KEITA)	N°093/MAM/DGAMP
PRO LOGISTICS	N°094/MAM/DGAMP

16ÈME SESSION DU CLUB DE LA MOBILITÉ
La fluidité routière au cœur des débats



Photo de famille. Ph.dr

Gba Matchani

Les déplacements à Abidjan et aux sorties de la ville deviennent de plus en plus un calvaire. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène, notamment les embouteillages provoqués par de nombreux chantiers d'infrastructures lancés dans la capitale économique. Pour pallier à ce problème, de nombreux panélistes se sont réunis lors de la 16ème session publique du club de la mobilité pour se pencher sur la question. Le panel s'est déroulé autour du thème : « **la fluidité aux sorties d'Abidjan** ». A cette occasion, le coordinateur des projets du transport urbain d'Abidjan (PTUA), Issa Ouattara a expliqué plusieurs causes qui expliquent les congestions de la circulation à Abidjan. Il s'agit, entre autres, pour lui de l'augmentation du trafic et l'insuffisance des infrastructures. A cela s'ajoutent la croissance démographique, l'étalement urbain, la faible capacité des routes et des voiries à l'entrée d'Abidjan. Il y a également le problème de service du transport public, y compris les travaux en cours actuellement à Abidjan. « **Ces chantiers entravent la fluidité routière actuellement à Abidjan. Et tous ces facteurs ont un impact sur la mobilité routière et sur la vie des personnes. Et des conséquences sur la croissance économique du pays et la compétitivité du port** », a fait savoir le représentant d'AGERROUTE. Pour remédier à ce problème, l'Etat a mis en place, selon lui, une stratégie d'entretien des voiries et le développement des infrastructures à travers un schéma directeur du transport urbain d'Abidjan. Il s'agit du dédoublement de la voie de Dabou et de Songon au carrefour Jacquville, en passant par Gesco, le dédoublement de la voie de la prison civile. Le prolongement

du boulevard Latrille. Ainsi que le quatrième pont et le cinquième pont.

La première ligne du BRT reliera Bingerville-Yopougon

Pour sa part, Aristide Gaé, représentant d'Amuga et directeur des études et de la planification du grand Abidjan, a renchéri en ces termes : « **Ces services vont contribuer à l'amélioration de l'ensemble du système et de la fluidité globale de la circulation. C'est pourquoi, l'Etat construit des ponts et des voiries et développe le transport de masse.** » a-t-il soutenu. Pour améliorer la circulation et le déplacement des biens et des personnes, l'Etat construira, à l'en croire, des services de transport en commun d'ici 2030 dans le grand Abidjan. Il s'agira, notamment de la construction de 163 kilomètres des bus rapides transit (BRT), c'est-à-dire des bus rapides qui transporteront près de 400.000 personnes par jour à l'horizon 2040. La première ligne du BRT reliera la commune de Yopougon à Bingerville. Vingt-six gares lagunaires seront construites dans les communes de Songon, Bingerville, Koumassi, Grand-Bassam et seront dotées de 150 nouveaux bateaux. « **L'objectif consiste à transformer le cœur de la ville de la capitale économique avec la mobilité douce. Le schéma-directeur du transport urbain du grand Abidjan établi en 2013, pour l'horizon 2030, n'a pas été réalisé entièrement. Les infrastructures prévues n'ont pas été construites totalement. Ces projets avaient pour but de juguler les embouteillages, mais les prévisions n'ont pas été respectées. C'est ce qui explique, selon ses termes, les embouteillages récurrents dans la ville d'Abidjan actuellement.** », a conclu Aristide Gaé, représentant de l'Amuga.

ISMI/ CIBLAGE ET CONTRÔLE DES CONTENEURS Une vingtaine d'auditeurs instruits



Photo de fin de stage. Ph.dr

Nicaise Koudou

Dans le but d'améliorer la pertinence et l'efficacité des contrôles, l'Institut de sécurité maritime interrégional (ISMI) d'Abidjan a organisé du 16 au 20 octobre 2023, une session de formation technique visant à renforcer les capacités de contrôle des conteneurs. Cette importante formation a été assurée par des experts du ciblage et du contrôle issus des brigades portuaires des douanes françaises ainsi qu'un expert du projet SEACOP. Ce sont au total une vingtaine de stagiaires issus des administrations de contrôle de sept Etats du Golfe de Guinée qui ont été formés. Ont aussi été présents, des

agents d'UMCC (Unités mixtes de contrôle des conteneurs) réunissant des fonctionnaires d'administrations différentes. Ce stage a eu lieu à l'ISMI, sur le campus de l'Académie régionale des Sciences et Techniques de la mer (ARSTM) à Yopougon et au Port autonome d'Abidjan. Lors de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée dans un Complexe hôtelier de la place, le directeur de l'ISMI, Colonel Abé Aké Lazare et Hervé Moussaron, coopérant français à l'ISMI, ont exhorté les auditeurs à faire bon usage des enseignements reçus au cours de ce stage, une fois dans leur pays d'origine. La remise des diplômes de participation a mis fin à cet atelier de formation.

BAIL À USAGE D'HABITATION ENTRE LOCATAIRE ET PROPRIÉTAIRE L'Unlh-CI instruit sur les droits et devoirs de chaque partie

Bonnes nouvelles pour les locataires et propriétaires de maisons de Abbé Broukoi dans la commune d'Anyama. En effet, depuis le 21 octobre 2023, ils ne sont plus dans l'ignorance. Ils ont été largement éclairés sur leurs droits et devoirs par Vafi Singor, président de l'Union nationale des locataires d'habitations de Côte d'Ivoire (Unlh-CI), en collaboration avec la Coalition nationale des organisations de consommateurs de Côte d'Ivoire (Cnoc-CI). Le président Vafi s'est fait accompagner par la pièce théâtrale de Bamba Major et des membres de la Chambre des ingénieurs conseils. En présence d'un beau monde dont la chefferie traditionnelle de même que le 1er adjoint au maire de la commune d'Anyama, Boua Aké Mathieu, représentant la première magistrate, Mme Bamba Fatima, plusieurs informations ont été livrées sur les droits et devoirs aussi bien des locataires que des propriétaires. Dans les différentes allocutions, tous les intervenants ont clairement expliqué à l'assistance les droits et devoirs de chaque entité. Le président Vafi a, par exemple, instruit les locataires de toujours informer leur propriétaire avant d'entreprendre n'importe quel aménagement dans la maison. Pour ce qui concerne l'augmentation du loyer, il a invité les propriétaires à ne pas la faire de



Une vue des officiels. Ph.dr

façon abusive, encore moins ne pas la faire sans en informer ses locataires. Poursuivant, il a exhorté tout locataire à faire délivrer un contrat de bail avant d'habiter toute maison. Dans sa présentation théâtrale, Bamba Major et son équipe ont mis l'accent sur la présence d'un ingénieur conseil dans la construction d'un bâtiment. Position largement partagée par Boua Aké qui, s'exprimant au nom du maire, a interpellé tout constructeur à ne jamais confier la construction de son ouvrage à un parent au motif qu'il sait manipuler une truëlle ou qu'il sait mélanger du ciment. « (...) Allez vers les professionnels pour qu'on ne continue pas de pleurer des morts suite à des écroulements d'immeubles », a insisté le 1er adjoint au maire de la cité de la cola.

Koné Seydou

REGISTRE DES MANUTENTIONNAIRES PORTUAIRES AGREES

RAISON SOCIALE/ N° Agrément	
SOCEF	N° 00/MT/DGAMP
T.H San Pedro	N° 093/MT/DGAMP
SCCI	N° 123/MT/DGAMP
SUPERMARITIME CI	N° 165/MT/DGAMP
MAERSK CI	N° 0012/MT/DGAMP
TERRA	N° 0017/MT/DGAMP
GMA	N° 025/MT/DGAMP
SEMPA	N° 043/MT/DGAMP
TERMINAL DE SAN PEDRO	N° 049/MT/DGAMP
SOCIM	N° 050/MT/DGAMP
EOLIS TERMINAL FRUTT.	N° 0022/MT/DGAMP
PETRO-SEA LOGISTICS	N° 087/MT/DGAMP
MANTRA IVOIRE	N° 090/MT/DGAMP
SAN PEDRO MANUTENT°	N° 0048/MT/DGAMP

REGISTRE DES CONSIGNATAIRES AGREES

TM ex TTI	N°0010/MT/DGAMP
SILS	N°037/MT/DGAMP
GRIMALDI CÔTE D'IVOIRE SA	N°091/MT/DGAMP
MABICO	N°121/MT/DGAMP
EPSC	N°023/MT/DGAMP
INTERNATIONALE SHIPPING SV	N°027/MT/DGAMP/
SOCOPAO CI	N°028/MT/DGAMP
SCANSHIP CÔTE D'IVOIRE	N°081/MT/DGAMP
CAPEWEST LOGISTICS CI	N°003/MT/DGAMP
BLUE SEA MARINE SHIPPING	N°007/MT/DGAMP
PIL CI	N°009/MT/DGAMP
DIAMOND SHIPPING SERVICES	N°013/MT/DGAMP
CMA CGM CI	N°024/MT/DGAMP
KH SHIPPING	N°101/MT/DGAMP
TOP UNIVERSE INC	N°0018/MT/DGAMP
KORIS SHIPPING AND TRADING	N°105/MT/DGAMP
SUPERMARITIME CI	N°0006/MT/DGAMP
M.A.S	N°007/MT/DGAMP
KUMASSAN M. SHIPPING	N°009/MT/DGAMP
MSC-CI	N°0012/MT/DGAMP
OMA CI	N°00016/MAM/DGP
AHIJA SHIPPING SARL	N°017/MAM/DGAMP
ONE IVORY COAST	N°019/MAM/DGAMP
UNIQUE MARITIME SERVICES S.	N°020/MAM/DGAMP
SAKINA SHIPS SERVICE Sarl	N°027/MAM/DGAMP
2A LOGISTIQUE & TRADING	N°028/MAM/DGAMP
ACMA-CI	N°029/MAM/DGAMP
GTS	N°091/MAM/DGAMP
TLC CI SA	N°088/MAM/DGAMP
SISA	N°089/MAM/DGAMP
SK SHIPPING CI	N°095/MAM/DGAMP

AUTO-ÉCOLES /BONS DE RÉDUCTION DES PERMIS DE CONDUIRE

Les vérités du patronat des auto-écoles

Koné Seydou

Visage renfrogné, le regard sévère et l'air triste. Les qualificatifs ne manquent pas pour traduire l'état de désolation dans lequel Koko Guillaume, président de l'Union nationale des patrons d'entreprises d'auto-écoles (Unapae-CI) était le 20 octobre dernier, à l'occasion d'une conférence de presse, tenue au siège de ladite organisation professionnelle à Angré. Entouré de ses plus proches collaborateurs dont Cissé Lamine, son premier vice-président et Mme. Belba Sylla, la présidente de l'Association des femmes monitrices d'auto-écoles de Côte d'Ivoire (Afemae-CI), le conférencier, dans un langage empreint d'amertume a déclaré ceci : « (...) Les cœurs de tous les responsables d'auto-écoles saignent aujourd'hui. Partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest,



Le président Koko Guillaume face à la presse. Ph.dr

en passant par le centre, les cris de cœur sont identiques : la paupérisation à outrance, le calvaire sans borne, et le manque d'espoir. Tous les centres sont vides. Et nos personnels restent à se tourner les pouces à longueur de jour-

née », note Koko Guillaume. Qui a étayé ses propos en accusant les bons de réductions octroyés çà et là, par certaines personnalités politiques ou par des Ong. « (...) Ces bons de réduction ne sont que des publicités mensongères, des leurres pour tromper les jeunes gens et les populations à des fins électoralistes pour se faire simplement aimer. Aucune vraie auto-école, digne de ce nom ne peut se prêter à ce jeu, sachant qu'il y a des charges fixes comme l'électricité, la location de bureau, le personnel, l'eau, etc. Alors, parler de permis de conduire à 35 000 ou 50 000 FCFA, c'est une aberration et une tromperie

des populations. Au bout du fil, c'est livrer ces populations et toute la nation aux accidents qui croient chaque jour en dépit des campagnes de sensibilisation sur l'incivisme routier. La vraie campagne, c'est celle qui doit s'effectuer contre ces bons », a martelé l'orateur. Qui a affirmé que plus les bons prospèrent plus les taux des accidents s'augmentent et la pauvreté au sein de leur corporation enregistre une ascendance. Pour Koko Guillaume, au moment où les auto-écoles se vident, c'est curieusement en ce moment-là que les centres des examens se remplissent. Il dit ne pas comprendre ce phénomène contradictoire. En définitive, le patron de l'Unapae-CI a demandé à l'Etat de jouer son rôle régalién afin de mettre fin à cette hémorragie qui fait saigner la corporation des auto-écoles.

LUTTE CONTRE LES BONS DE RÉDUCTION SUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Sylla Belba rend hommage au Maire du Plateau

En marge de la conférence de presse organisée le 20 octobre 2023 au siège de l'Union nationale du patronat des entreprises d'auto-écoles de Côte d'Ivoire (Unapae-CI), présidée par Koko Guillaume, Mme. Sylla Belba, présidente de l'Association des femmes monitrices d'auto-écoles de Côte d'Ivoire (Afemae-CI) s'est exprimée sur ce sujet qui trouble le sommeil des acteurs de cette corporation. « (...) Ce sujet ne cesse de nous tarauder l'esprit, troubler notre sommeil sur toute l'étendue du territoire national. C'est très inquiétant à plusieurs niveaux. Primo, le taux de formation n'est jamais atteint, il y a donc un déficit à ce niveau. Secundo, ça fait accroître les taux des accidents et tertio, cela appauvrit la corporation, comme c'est le cas actuellement », a-t-elle fait savoir. Avant de souligner que la floraison de ces bons de réduction est un vrai danger pour tout le monde. Toutefois, elle a félicité le maire du Plateau, Ehouo Jacques Gabriel. « (...) C'est le lieu pour nous de rendre un vibrant hommage au premier magistrat de la commune du Plateau qui apporte des appuis inestimables à sa jeunesse, sans faire de



Belba Sylla lors de son adresse. Ph.KS

bruit ni de tapage. Aux jeunes de sa commune, il leur fait des permis à des tarifs normaux, sans bons de réductions. C'est le monsieur sans bruit », révèle-t-elle. Et d'asséner : « (...) Je ne comprends pas comment on peut financer des écoles pour nos enfants à des millions de FCFA et donner des miettes pour un permis de conduire qui tient la vie de milliers de personnes. Un permis de conduire, c'est aussi important qu'un diplôme de l'Univer-

sité puisque c'est le sésame de la conduite que les plus hautes autorités du pays ont obligatoirement avant de conduire leur propre véhicule », signifie l'oratrice. Qui a conclu ses propos en indiquant que sa structure qui a vu le jour il y a plus de dix ans, mène des activités citoyennes comme la sensibilisation sur l'incivisme routier. Après San -Pédro en mai 2023, elle compte aller à Bouaké au cours des mois prochains

K.S



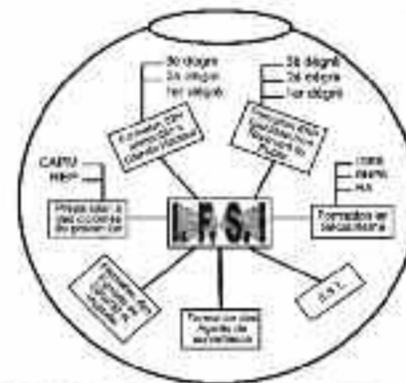
OFFICE DE SECURITE ROUTIERE

Abidjan - Riviera - Bonoumin à 200m de la
Direction Générale des Marchés Publics
(DGMP) 01 BP. 7801 Abidjan 01
Tél. : 27 21 75 54 70

La sécurité routière au service de la population

I.F.S.I

INSTITUT IVOIRIEN DE FORMATION
EN SECURITE ET INCENDIE



" DECOUVREZ LA METHODE I F S I "

Siège Social : Plateau Immeuble Grüber
ER 10 Rue 7 Avenue Noguès
B.P. 414 - ABIDJAN 01 01
Tél. : 27 20 32 50 35 Fax : 27 20 32 50 38

TRANSPORT À LA VOILE

La société bretonne ADD Technologies obtient l'AiP de Bureau Veritas



La maquette du projet. Ph.dr

ADD Technologies obtient l'AiP (Approbation de Principe) de la société de classification Bureau Veritas pour installer des kits de propulsion vélique sur les grues des vraquiers. Ces kits sont composés d'une aile de propulsion AWP system, des éléments d'adaptation destinés à la grue et au pont du navire. L'aile de propulsion innovante AWP system est une aile épaissie par gonflage, asymétrique et semi-rigide. Elle est réversible bord sur bord aussi simplement qu'une voile souple. Fiable et performante, elle apporte stabilité et sécurité dans son exploitation pour le navire et son équipage. L'aile AWP system répond ainsi aux exigences et contraintes de la marine industrielle. Conçu avec un armateur à partir de savoir-faire connu et facile à implanter sur les navires, le kit ADDWINGSAIL assure un déploiement rapide et économique d'une propulsion auxiliaire sans immobilisation du navire, ni renfort structurel. Les composants standardisés garantissent une maintenance aisée quelles que soient les routes maritimes envisagées. Embarquer ADDWINGSAIL contribue à répondre aux réglementations de l'Organisation Maritime Interna-

tionale pour la réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) provenant des navires. ADDWINGSAIL permet aux armateurs et affréteurs de s'engager en toute confiance dans un modèle de transport durable. L'énergie développée par le système réduit la consommation de carburant jusqu'à 30 %. L'obtention de l'AiP est une grande étape et le résultat d'une étroite collaboration dès le début du projet pour Louis Dreyfus Armateur référence dans la marine industrielle, le fournisseur des grues et la start-up ADD Technolo-

gies. ADD Technologies, lauréat 2023 du concours d'innovation i-Nov de France 2030, opéré par Bpifrance en partenariat avec l'ADEME, a obtenu un financement pour son projet ADDWINGSAIL. La société bretonne peut désormais se tourner vers la production d'ailes de 330 m2 afin d'équiper un premier vraquier en 2024. Parallèlement, une levée de fonds est lancée pour poursuivre son développement.

Communiqué d'ADD Technologies

Une nouvelle manière de penser les frontières

Scanning Systems utilise le meilleur de la technologie pour relever les plus grands défis en matière de transports de biens et de personnes aux frontières africaines. Entreprise pionnière dans la réalisation et l'exploitation des Postes et Contrôles Juxtaposés, elle offre de véritables solutions aussi novatrices que performantes : infrastructures de haut standing, plateformes logistiques inédites et équipements de pointe. Scanning Systems garantit des contrôles rapides et sécurisés grâce à une gestion agile, intégrée et transparente des activités transfrontalières. En facilitant les échanges, elle favorise la croissance et contribue considérablement au développement économique, sociétal et social.

Ainsi repensées, les frontières ouvrent un champ des possibles sans limites.

SCANNING SYSTEMS

Cocody 2 Plateaux-ENA Rue J5, Villa N°269
08 BP 3126 Abidjan 08 Tel: +225 27 22 40 92 92 Fax: +225 27 22 44 10 16

Le Nouveau Navire
27 21 25 23 29
27 21 24 76 98
01 53 76 08 34
05 96 11 68 74
07 07 17 09 25

Vessel Agencies & Logistics Services

With a passion for Africa

S SUPERMARITIME GROUP

AGENT CONSIGNATAIRE / CONSULTANCE EN MANUTENTION / COURTIER EN TRANSIT

Contacts : Treichville Zone 2, Locaux ex-Bracodi, immeuble central
Trading / Abidjan : 18 BP 3008 Abidjan 18 / Abidjan tél : (225) 27 21 75 2110
(225) 27 21 75 46 66 Fax: (225) 27 21 75 46 70
San Pedro : Tél. : (225) 27 34 71 86 45 / mails@supermaritime.net / www.supermaritime.com

ÉOLIS
Ensemble, tissons des liens...

- Consignation
- Manutention
- Logistique Transport
- Transit

Ensemble, tissons des liens

Imm. La Corniche, esc. B 12ème étage.
15 BP 251 Abidjan 15
Tél. : (225) 27 20 32 02 09 / fax : (225) 27 20 32 03 30
www.eolislogistique.com

SÉNÉGAL

Pétition pour la reprise de la ligne maritime Dakar-Ziguinchor

Samuel Amani

Selon le site d'informations générales africaines africa-news.com, des milliers de personnes ont signé une pétition en ligne pour réclamer la reprise de la desserte maritime entre Dakar et Ziguinchor, principale ville de Casamance (sud), suspendue depuis plus de quatre mois, en raison des tensions politiques liées à l'opposant Ousmane Sonko. « **Nous, usagers du bateau, exigeons la reprise sans délai de la liaison maritime Dakar-Ziguinchor** », indique la pétition mise en ligne le 13 octobre 2023 et initiée par Xavier Diatta, responsable d'une



Un navire assurant la ligne Ph.dr

société agro-alimentaire basée à Ziguinchor. Notre source précise qu'elle dépassait plus de 3.000 signataires le jeudi 19 octobre 2023.



- Sécurité maritime
- Sûreté maritime et portuaire
- Santé des gens de mer
- Gestion des gens de mer
- Plaisance et activités nautiques
- Transports maritime et fluvio-lagunaire
- Gestion du domaine public maritime

La DGAMP, le levier d'une économie maritime

BP v 67 Abidjan. tel: 2722408035
Site: dgamp.ci Email: info@dgamp.ci

ACADÉMIE RÉGIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER

ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

LES INSCRIPTIONS ONT DÉBUTÉ ET SE POURSUIVENT

DÉBUT DES COURS LE 23 OCTOBRE 2023

LICENCE ET MASTER

Sciences Nautiques
Mécanique Navale
Réseau Informatique et Télécommunication
Géologie Thermique
Géologie Electrique

Transports Maritimes et Logistique
Gestion Portuaire
Logistique et Transports
Matelot Polyvalent
Capacitaire au bornage

NB : Formations à distance (FOAD) disponibles en ligne

Nos diplômes sont homologués par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et reconnus à l'International.

website : www.arstm.net / info@arstm.net
(+225) 27 23 46 08 08 / 01 01 08 08 02
Site Yopougon Niangon à droite

Syndicat des Entrepreneurs de Manutention des Ports de Côte d'Ivoire

- Un maillon important dans le développement portuaire
- Une main d'oeuvre sûre
- Des hommes disponibles

Bureau de la Main-d'oeuvre Docker

01 BP 4082 Abidjan 01

Tél. Bur.: (225) 27 21 24 20 61 / 27 21 25 39 35 fax: (225) 27 21 25 69 88

Société Ivoirienne de Transit et Distribution

MANUTENTION - CONSIGNATION - TRANSIT - TRANSPORT

Siège: Côte d'Ivoire - Abidjan - Treichville Immeuble KABALANE à 100m du palais des sports sur le boulevard V.G.E.
05 BP 269 Abidjan 05
Tél.: (225) 27 21 24 22 74 - Fax: (225) 27 21 24 23 79
E-mail: sitdci@yahoo.fr

CMA CGM

Rodolphe Saadé poursuit sa moisson médiatique



Rodolphe Saadé, PDG de CMA CGM (de face). Ph.dr

Samuel Amani

Après le rachat de la Provence et de la Tribune, le nom de Rodolphe Saadé, président de CMA CGM est cité, à la suite des déboires de Patrick Drahi pour reprendre BFMTV. Le milliardaire pourrait aussi lancer un concurrent au Journal du dimanche. Venu de Marseille, un mistral souffle sur les médias. Rodolphe Saadé, dirigeant du Groupe CMA CGM, troisième armateur mondial, continue sa moisson médiatique. En juillet 2023, le Groupe du milliardaire français a officiellement fait main basse sur le journal écono-

mique et financier, la Tribune. Cela s'ajoute au rachat du Groupe la Provence, en octobre 2023, au nez et à la barbe de Xavier Niel. Ce dernier a accepté de laisser le morceau à Rodolphe Saadé en échange de la construction d'une imprimerie commune entre la Provence et Nice-Matin que possède également le patron de Free. Détenant auparavant 11% des parts de la Provence et disposant d'un droit de préemption sur les 89% restants à la suite de la liquidation judiciaire des avoirs après le décès de Bernard Tapie, Xavier Niel présentait une offre 4 fois inférieure à celle du patron de CMA CGM, s'établissant à 81 millions d'euros.

D'un port à l'autre

SOGENA
CÔTE D'IVOIRE

info@sogena-ci.com
Boulevard de Marseille, Bietry
26 BP1121 Abidjan 26 - Côte d'Ivoire
Ph : +225 27 31 32 22 31
Fax : +225 27 31 32 32 00

AGL
AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Au cœur des transformations de l'Afrique

aglgroup.com

Lerra
Terminal Roulier d'Abidjan

"Un outil commercial très fort"

Siège Social : Bld de Vridi
Rue A6 lot 220 quai 17
01 BP 11595 AB 01
Tél : (225) 27 21 75 31 31
Fax : (225) 27 21 75 31 32

TRANSPORT TERRESTRE

Le SYNTT-CI reconnaissant à Beugré Mambé

Koné Seydou

Réunis le 19 octobre 2023 à leur siège à Adjamé pour passer en revue les grandes lignes de l'actualité du transport terrestre de ces derniers temps afin de se projeter dans l'avenir, les membres du Syndicat national des transporteurs terrestres de Côte d'Ivoire (Syntt-CI), présidé par Abou Diallo, ont exprimé leur satisfaction à Beugré Mambé pour sa brillante nomination comme Premier ministre le 16 octobre 2023. A cet effet, Abou Diallo, en sa qualité de président de ladite organisation professionnelle, s'est, au nom de tous ses camarades transporteurs et en son nom personnel, laissé entendre ceci : « (...)

Excellence monsieur le Premier ministre, c'est avec joies et allégresse que le Syndicat National des Transporteurs Terrestres de Côte d'Ivoire (SYNTT-CI) dont nous présidons aux destinées, avons accueilli votre brillante nomination au prestigieux poste de Premier ministre le 16 octobre 2023. Une date qui marquera à jamais toutes les mémoires des populations ivoiriennes d'une part et celles de toutes les populations de la commune de Songon, d'autre part », a-t-il fait savoir.



Le président du Syntt-CI, Abou Diallo. Ph.dr

Avant de rappeler que les membres du Syntt-CI se rappellent aujourd'hui, comme si c'était hier encore, la présence physique de l'actuel Premier ministre à leur grande rencontre à l'hôtel du District autonome d'Abidjan le 17 septembre 2022. A cette occasion, ils ont soutenu que le Ministre -Gouverneur d'alors, avait clairement félicité les acteurs du transport, insistant sur la noblesse absolue de

leur travail. « (...) Vous avez toutes nos félicitations, car sans vous, aucun déplacement n'est possible. Vous êtes la cheville ouvrière, l'Alpha et l'Oméga du développement de notre pays. Votre apport dans le PIB du pays, est à plus de 10% et sur plus de cinq (05) millions de personnes qui se déplacent quotidiennement, plus de 60% sont assurés par vous les transporteurs. Les échanges commerciaux, c'est vous. La sociabilité du pays, c'est vous également », avait noté l'actuel Premier ministre ce jour-là. Fort de cette présence à leurs côtés, les membres du Syntt-CI ont formulé des vœux de plein succès et de santé de fer pour le nouveau chef du gouvernement. Même s'ils ne l'ont pas encore exprimé ouvertement, le Syntt-CI piloté par Abou Diallo envisage rencontrer, l'actuel chef du gouvernement pour lui traduire de vives voix leur infinie gratitude et reconnaissance.

PARTENAIRE LOGISTIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE.

Avec plus de 60 services maritimes par semaine, nous connectons l'Afrique au reste du monde.

MOVING THE WORLD, TOGETHER.

msc.com/africa

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO
Le Port mondial d'exportation de cacao

Un port en mutation pour le développement de son hinterland national et sous régional.

www.sanpedro-port.ci

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

STOP AU RACKET

Ensemble, la fluidité devient réalité

STOP : AU RACKET AUX TRACASSERIES ROUTIÈRES AUX BARRAGES ANARCHIQUES

POUR UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE

OBSERVATOIRE DE LA FLUIDITÉ DES TRANSPORTS

Cocody 2 Plateau, Quartier Eglise Saint Jacques
Tél. : +225 27 22 41 25 87 / Fax : +225 27 22 41 25 70
Cel. : +225 05 05 47 28 56 / +225 01 04 05 77 65
Site web : www.oft.ci Email : info@oft.ci

ABIDJAN TERMINAL
CÔTE D'IVOIRE

"Une référence en Afrique de l'ouest"

Boulevard de Vridi / 05 BP 3352 Abidjan 05 Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 27 21 21 77 77 / Fax : (225) 27 21 21 77 90 / www.abidjan-terminal.com

CAUSE SOCIALE

WILA sensibilise ses membres sur le cancer du sein et du col de l'utérus

Edmond Kouadio

Sources : Acturoutes info

A l'occasion de l'Octobre Rose, l'association Women In Logistics Africa (WILA) a donné la parole à un médecin, samedi à l'Hôtel Ibis-Marcory pour dévoiler les facettes des principaux cancers qui touchent les femmes et les moyens pour les éviter. Selon Dr Betsi Nicolas, le cancer a un dysfonctionnement qui explique par des facteurs multiples. En dehors de prédispositions métaboliques (antécédent cancéreux chez les parents), cette dégradation du système immunitaire est liée, entre autres, au recours quasi-systématique aux contraceptifs, à la maternité tardive et au surpoids. Mais en matière de prévention, il faut surtout faire attention à l'hygiène de vie et à l'alimentation qui a beaucoup perdu en valeurs nutritives ces dernières décennies, notamment à cause de la production à l'échelle industrielle qui a introduit des pesticides, des engrais, des colorants, etc. « **Les produits que nous consommons aujourd'hui sont bourrés de composants chimiques qui rendent ces denrées nocives pour notre santé** », a indiqué le médecin en se référant à des conclusions d'une étude de Professeur Luc Montagnier. Le praticien qui dit avoir cumulé une grande expérience de son parcours professionnel marqué par un passage à l'institut de santé tropicale en Suisse et dans divers programmes sanitaires de l'ONU, a rassuré son auditoire quant à la possibilité de contenir le cancer et même de le vaincre, à condition qu'il soit détecté au



Dr Betsi Nicolas décortiquant les symptômes du cancer du sein chez les femmes. Ph.dr

plus tôt. C'est pourquoi il recommande aux femmes de pratiquer régulièrement du sport et de procéder à une auto-palpation des seins qui permet de dépister la moindre anomalie. Il a aussi conseillé le recours aux compléments alimentaires. Ces additifs permettent aux organes affaiblis par la maladie ou la vieillesse ainsi le système immunitaire de se régénérer, permettant à l'homme de rééquilibrer son métabolisme et de s'armer pour gagner tout combat contre une éventuelle maladie. Le cancer du sein touche plus de 10 à 20% des femmes dans le monde. La proportion va crescendo, en raison des comportements à risque qu'adopte une frange importante des femmes sans faire de bilan de santé. Diagnostiqué principalement chez les femmes de plus de 50 ans, les cancers ont infiltré aujourd'hui la catégorie des jeunes. La présidente-fondatrice de WILA, Mme Christiane Ohin-Traoré, dit avoir organisé cette rencontre afin de répondre aux besoins des membres de son or-

ganisation qui sont de « **s'informer, informer les autres et adopter les méthodes de prévention contre le cancer. Chaque fois qu'il y a des campagnes, allons nous faire dépister. En dehors, ayons un calendrier pour nous faire dépister régulièrement chaque année afin de nous mettre à l'abri et éviter ces deux cancers qui sont mortels pour les femmes** », a-t-elle lancé. Créée en avril 2021 à Abidjan, l'association WILA vise à promouvoir la diversité des genres et le leadership des femmes dans les domaines de la logistique et de la Supply chain en Afrique. L'association compte plus de 600 membres répartis sur 18 pays. Cette action de sensibilisation a bénéficié du partenariat Women In Maritime (WIMA) Côte d'Ivoire, présidé par colonel Hortense Béda des Affaires maritimes et de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire dirigée par Me Francine Aka-Anghui.



Dr Betsi Nicolas en compagnie de son auditoire. Ph.dr



Cabinet d'Expertise Maritime

EXPERTISE MARITIME, CONSULTANCE, CONSEIL & TRANSPORTS

Sachez qu'en plus de l'expertise, le cabinet CEMT est également spécialisé en consultation et conseil. CEMT a des bureaux à DAKAR et à LOME.



Au 2^{em} étage de l'Immeuble en face du commissariat 2^{em} arrondissement de Treichville
Tel : (225) 27 21 37 07 07
Cel. : (225) 01 01 4 0 14 97 / 07 07 69 05 21
EMAIL « cabinet.cemt@gmail.com »



HOTEL RESTAURANT
SOPHIA
SAN-PEDRO

B.P. 179 San Pedro 01 01
Tél : (225) 27 34 71 92 90 Fax : (225) 27 34 71 37 37
Cel : (225) 07 07 08 72 73
Email : sophia@aviso.ci
www.hotelsophia.net



TROUVEZ LE LOGEMENT DE VOS RÊVES



TRAVAIL - TRAVAIL - TRAVAIL
CONSTRUCTIONS - ACHATS - VENTES

TRAVAUX DE MOBILITÉ URBAINE

L'AMUGA engagée à améliorer les conditions de déplacement des populations

Gba Matchani
Source : AMUGA

Environ 200 personnes provenant des communes de Treichville, Marcory, Koumassi et Port-Bouët ont pris part à la séance d'animation et de sensibilisation des Groupes de Travail de Mobilité (GTM) qui a eu lieu le mercredi 18 octobre 2023 à la Mairie de Treichville. Ce sont les chefs coutumiers, des leaders religieux, forces de l'ordre, responsables de syndicats, chauffeurs, transporteurs et membres de la société civile. Cette cérémonie a été présidée par Mory Camara, 2ème adjoint au maire de la commune de Treichville et membre du Conseil stratégique de l'AMUGA. Le Représentant du maire François Amichia a souhaité la bienvenue aux participants et les a exhortés à participer aux travaux avec assiduité. Il s'est réjoui de la démarche participative de l'AMUGA dans les réflexions stratégiques et la mise en œuvre des projets de mobilité dans les communes. A sa suite, le Directeur général de l'AMUGA, Romain Kouakou, a relevé que la mobilité ne peut se traiter sans l'implication de tous. C'est pourquoi, il a remercié tous les acteurs institutionnels et opérationnels du transport pour les efforts consentis pour améliorer les conditions de déplacement des populations. Le Directeur général a terminé son



Photo de famille après la rencontre . Ph: dr

intervention par une note d'espoir **"le déficit d'investissements accumulés depuis les années de crise est à la base des difficultés du secteur des transports. Mais je suis convaincu que d'ici cinq ans, la mobilité sera une réalité dans le Grand Abidjan"**. A la suite de ces allocutions, s'est ouverte la partie scientifique de la rencontre. Celle-ci a été marquée par deux communications. La première relative au permis à points, a été présentée par Tiégouan Stéphane, sous-directeur de la circulation terrestre au ministère des Transports. Il s'est agi pour le conférencier de présenter les différentes infractions et leurs conséquences en termes de retraits de points. Il a appelé les participants au sens de responsabilité dans le respect des règles de sécurité routière pour le bien de tous. Une

deuxième communication dite par Alex Adiko, Responsable du département des études de l'AMUGA a consisté à présenter les projets de mobilité prévus pour chacune des quatre communes de la zone 4. La réalisation de plans de circulation, de pôles d'échanges multimodaux, d'arrêts-minutes et des modes de transport capacitaire. Ces deux communications ont été intercalées par un film de 8 mn sur la sécurité routière et une représentation scénique jouée par la troupe de Dabou. Les échanges qui ont suivis ont permis d'édifier les participants sur les thématiques abordées.





ATHENA

shipping SA

CONSIGNATION, MANUTENTION, TRANSPORT, TRANSIT

Siège : Immeuble IXORA 2ⁱⁿ étage

Bld Lagunaire - Plateau

Email : athenashipping@aviso.ci

Tel. : (225) 27 20 33 86 05 / (225) 27 20 33 79 22

Représentation : San Pedro

Immeuble BNI, 1^{er} étage

Tel. : (225) 27 34 71 32 15 Fax : (225) 27 34 71 29 87

LA PASSION D'UN METIER A VOTRE SERVICE



USC SA

Consignation - Manutention - Transit

Siège social : Zone 4C. Rue Marconi
26 BP 516 Abidjan 26

Tel ; (+225) 27 21 21 78 / (+225) 27 21 24 28 58
Fax : (+225) 27 21 24 18 72

Aéroport :
(+225) 27 21 58 80 38 / Fax : (+225) 27 21 58 81 91

GROUPE DE PRESSE : Office Sun (OS)
Editeur du JOURNAL



Siège social :
SARL au capital de 5.000.000 FCFA
Siège Social : Marcory, Côte d'Ivoire Thiarso,
en face, dans la cour de la pharmacie
BP 198 Port autonome Cedeo 01
Tel : 27 21 24 76 22 / 01 88 04 35 54
Ciel : 01 53 78 00 34 / 05 96 11 58 74 / 07 77 72 07 08
BP 166 Port' entreprise Cedeo 01
Tel : 27 21 24 76 98 / Fax : 27 21 25 29 29

Dépôt légal :
N° 5605 du 15-03-2002
Révisé par le Procureur de la REP :
N°95 D du 04-09-2002

E-mail : officeun2020@gmail.com
nouveaunavire2001@gmail.com
Site web : www.lenouveaunavire.net

Directeur Général et de Publication :
Ouattara Siagnan
07 07 85 76 98 / 05 05 84 52 27
01 01 74 22 05

Conseiller du D.G.P :
N'Da Jean Yves
07 08 57 04 48 / 01 71 03 12 15

Rédaction :
Tel : 27 21 24 27 09 Fax : 27 21 25 25 29
Ciel : 05 96 11 68 74 / 07 89 04 35 54
01 53 76 08 34

Rédacteur en Chef :
Edmond Kouadio
05 05 76 76 54 / 07 89 04 35 71

Rédacteur en Chef Adjoint
Samuel Amani
07 07 17 09 26 / 07 89 04 35 43

Agence de San Pedro :
BP 814 Tel : 27 34 71 00 04
07 48 01 52 73 / 07 89 04 35 60
07 09 63 14 15 / 07 89 04 35 56

Représentant Mali
Bakari Dicko
Tel : 00223 66 76 59 58
00223 72 34 73 76

Représentant : France
Augustin Djedja
(0033) 06 19 26 63 63
Djedjanet64@yahoo.fr

Service commercial
Appolos Etienne OULAI
05 05 01 86 68 / 07 79 33 45 81

Distribution routage :
Edipresse : Tel. 27 20 37 17 27
Tirage : 5 000 exemplaires

Adresse électronique :
nouveaunavire2001@gmail.com
ossanpedro2014@yahoo.fr
www.lenouveaunavire.info



COMMERCE INTERNATIONAL

Le rôle et les caractéristiques du conteneur

Samuel Amani
www.trade-easy.fr

Adapté à plusieurs types de transport, le conteneur (ou container) est l'incontournable du commerce international. Les conteneurs assurent l'acheminement et la livraison des marchandises en toute sécurité et dans de meilleures conditions. Toutefois, il existe plusieurs types de conteneurs qui présentent des caractéristiques différentes. En effet, dans le domaine du transport, un conteneur ou container en anglais, désigne un caisson métallique conçu pour la manutention, le stockage ou le transport et la livraison de marchandises. Le conte-



Une vue de conteneurs. Ph: dr

neur a la particularité d'intégrer la catégorie des UTI (« unités de trans-

port intermodal ») à l'instar des caisses mobiles et certaines semi-remorques. En revanche, seul le conteneur peut être déplacé d'un navire porte-conteneurs à un train ou à un camion pour poursuivre son voyage sur la route ou par voie ferroviaire. Les containers ont des caractéristiques bien particulières qui répondent à certaines exigences.

Les différents types de conteneurs

Le développement du conteneur est étroitement lié à celui des échanges internationaux par voie maritime, particulièrement des produits manufacturés. Pour répondre à une demande grandissante et s'adapter à tout environnement, la construction de certains types de containers a été nécessaire.

Le conteneur dry standard

Le container dry est le plus utilisé des conteneurs maritimes. Il convient à la majorité du transport de marchandises sèches comme les caisses en bois ou en carton, palettes, tonneaux ou fûts, etc.

Le conteneur open top à toit ouvrant

Caractérisé par son toit ouvrant, le conteneur open top est utilisé pour le transport de produits manufacturés lourds et / ou volumineux. Il permet ainsi de charger les produits à l'aide d'une grue.

Le conteneur reefer

Le conteneur reefer est conçu pour contrôler la température et conserver la qualité de la cargaison pendant le transport.

Le conteneur open side

Il dispose d'une ouverture latérale conçue pour le chargement d'objets ou marchandises de longs et imposants.

Le container flat rack

Sa particularité est d'avoir des parois rigides pouvant être rabattues sur le plancher. Ils sont utilisés pour transporter des marchandises volumineuses, lourdes ou hors gabarit en toute sécurité.

Le conteneur citerne

Il est dédié au transport de gaz, vrac liquide ou des produits à l'état de poudre.

ISMI/ FORMATION

Le contrôle des vecteurs de transport expliqué

Pour développer une culture de la surveillance des activités maritimes et portuaires par l'apprentissage de méthodologie destinées à sélectionner au quotidien, les comportements à risques dans le domaine de la navigation de commerce, du trafic conteneurs, des activités de pêche artisanale ou industrielle ou de navigation de plaisance, l'ISMI a lancé depuis le 23 octobre 2023 dans le cadre du Projet SAFE PORT, un stage de formation sur le thème : « Ciblage et contrôle des vecteurs de transport maritime à risque (Fouille navires et conteneurs) ». Le contenu pédagogique porte sur notamment les courants de fraude par navires ou transport conteneurisé méthodologie de ciblage ou de contrôle des navires,



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture. Ph: dr

atelier pratique de ciblage puis contrôle physique d'un conteneur-école/ ou d'un navire. Il faut souligner que cette formation s'adresse principalement aux douanes, gendarmeries, affaires maritimes exerçant dans les ports des pays

éligibles au projet SAFE PORT : la Côte d'Ivoire, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Nigeria, la Sierra Leone, la Mauritanie, le Gabon, le Mozambique et l'Angola.

Nicaise Koudou

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Hangzhou, un exemple de discipline routière à suivre

Lors de son passage à Hangzhou, une délégation de l'AMUGA (Autorité de la mobilité urbaine dans le Grand Abidjan) a fait un constat en matière, de la circulation routière. Il s'agit de la discipline de la population. En effet, à Hangzhou, chaque usager de la route fait preuve d'un respect scrupuleux du code la route. L'on remarque cette discipline au niveau des piétons qui traversent les voies. Comme un ballet de rue, la multitude de véhicules en circulation se suivent les uns après les autres sans forcer le passage. Les engins à deux roues ne circulent pas tous azimuts comme il est donné de voir sous d'autres cieus. La Côte d'Ivoire, selon la délégation de



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture. Ph: dr

l'AMUGA, doit copier cet exemple pour éviter les nombreux accidents enregistrés sur les routes, lesquels accidents endeuillent plusieurs familles. Le Conseil national de sécurité (CNS), a par ailleurs encouragé le ministère des Transports à mettre en œuvre les volets sensibilisation et répression dans sa

stratégie nationale de sécurité routière prévue jusqu'à 2025. Le respect mutuel entre usagers et le respect du code de la route par tous, est assurément le secret de l'absence de congestion dans les rues de Hangzhou. Et c'est cela qu'il faut inculper aux Ivoiriens.

A.K

Source: AMUGA

Starmarine

SARL

L'expertise au service du client

GESTION DU PERSONNEL MARITIME ET OFFSHORE	EXPERTISE MARITIME ET INDUSTRIELLE
Pont Machine Restaurant	Contrôle et classification des navires
GENIE CIVIL	Corps et faculté
Constuction et réabilittation des bâtiments publics et privés, des voiries / réseaux divers	Incidents et fonctionnement et / ou arrêts des installations
Conception et installation de l'électrification rurale	Assistance technique et conseil
Étude, Assistance technique et Conseils	GENIE MARITIME
Travaux de curage et d'assainissement	Inspection des travaux maritimes et portuaires
Travaux d'aménagement et réaménagement d'espaces	Construction, entretien et rehabilitation
	Etudes des performances portuaires
	Plongée sous-marine
	Site: www.starmarine.ci Email: starmarine@aviso.ci
BP 868 Abj. 15 Tel. : 07 07 31 79 76 / 07 07 04 38 60 / 07 07 65 34 97	

et Si on en parlait

par Camara Sékou (Expert maritime)

La gouvernance maritime



La conclusion du contrat de transport maritime engage le transporteur à présenter à son client-chargeur, un navire répondant aux exigences nautiques, techniques et commerciales de la prestation demandée par celui-ci : un navire en bon état de navigabilité.

La navigabilité commerciale du navire désigne son aptitude à charger, transporter, conserver et décharger la cargaison dans de bonnes conditions et en toute sécurité/sûreté.

Les activités de transport maritime évoluent dans un compromis permanent entre rentabilité et sécurité et il arrive fréquemment que soit mise en cause, à l'occasion d'un transport, l'aptitude du navire à recevoir, à transporter, à conserver et à délivrer la marchandise confiée au transporteur. On parlera alors d'innavigabilité commerciale. Au plan déontologique, le premier devoir du transporteur, avant même de prendre en charge les marchandises, est de fournir un navire en bon état de navigabilité.

Aussi, la navigabilité commerciale requiert des qualités relatives à la structure des espaces à cargaisons (cales, pont, citernes, etc.), au fonctionnement des équipements de chargement et de déchargement (grues, mats, vannes, collecteurs, pompes, etc.) et des équipements de conservation (joints d'étanchéité des panneaux, état des PV valves, serpentins de chauffage, étanchéité des cloisons entre cales/citernes, système de réfrigération, etc.).

En outre, Il faut noter que le transporteur doit porter une attention particulière aux périls de la mer auxquels le navire, son équipage et la cargaison sont éventuellement exposés. Pour cela, il ne suffit pas d'équiper le navire d'appareils sophistiqués, encore faut-il avoir le personnel compétent pour l'utiliser à bon escient, se préoccuper également de la sécurité du navire et de la bonne conservation de la marchandise.

QUAI FRUITIER D'ABIDJAN

La direction d'Eolis s'engage aux côtés des femmes pour lutter contre le cancer du sein

Adama Balogoun

Chaque année, au mois d'octobre, les vagues de soutien et de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein se multiplient. Au quai fruitier, les femmes, véritables actrices dans le bon fonctionnement de la structure n'ont pas voulu rester en marge de cet élan vital. Jeudi 19 octobre 2023, les femmes réunies au sein de l'Association des femmes du quai fruitier (Afem. QF-CI), ont organisé avec le soutien de la haute direction de Eolis Côte d'Ivoire, agence maritime filiale du groupe Compagnie fruitière, en charge de la gestion du quai fruitier, une conférence en vue d'informer sur le sujet et encourager aux gestes pour une détection rapide de la maladie et d'entraîner une chaîne de solidarité pour les femmes du quai atteintes de cette maladie. Présent à cette conférence, Lucien Delzechi, Président-Directeur général d'Eolis Côte d'Ivoire, a salué cette initiative qui, selon lui, marque le début d'une longue collaboration. « **Nous aurons une collaboration dans laquelle nous apporterons notre soutien financier, nos conseils et nous serons dévoués à tous les moyens qui seront mis en**



Administrateurs, conférencier et participants ont communiqué après la conférence. Ph.dr

place », a-t-il indiqué. Après avoir témoigné du soin du Directeur général d'Eolis, Jean-Marc Yacé, à cette initiative, M. Delzechi a souligné le désir d'élaborer une ligne directrice pour une détection rapide des cas de cancer. D'autres collaborations ont annoncé dans le cadre de la lutte contre le cancer de la prostate « **Octobre rose est l'occasion pour nous, Association des femmes du quai fruitier de Côte d'Ivoire, d'informer pour éduquer, encourager l'autopalpation et la mammographie régulière, ainsi que pour collec-**

ter des fonds en vue de la recherche et du soutien aux patients du Terminal fruitier », a déclaré la présidente de l'Afem.QF-CI, Miss Ketsia Joëlle Thian. Et de rappeler que dépister tôt, le cancer se guérit. Cette conférence animée par le Professeur David Téa Okou, spécialisé dans la génétique moléculaire clinique a été l'occasion de présenter les causes génétiques et environnementales qui exposent ou prédisposent au cancer. Elle a aussi permis de présenter les moyens de détection et d'anticipation d'éventuels cas de cancer.

Le Professeur David Téa Okou a présenté la possibilité d'effectuer des tests génétiques afin de déterminer l'éventualité de développer un cas de cancer. Une méthode qui permet de dépasser les méthodes traditionnelles de détection que sont : l'autopalpation, l'IRM et la mammographie. Au travers des nombreuses questions posées par l'assemblée constituée de nombreuses femmes, mais aussi d'hommes, un coin de voile a été levé sur certaines idées reçues. Photos de famille, et des échanges conviviaux ont clôturé ce rendez-vous.

La cérémonie en images

Photos: AB



Le Pdg et le Dg d'Eolis- CI entendent mener la bataille contre le cancer du sein et de la prostate aux côtés de leurs collaborateurs.



Le Professeur David Téa Okou, conférencier.



Miss Ketsia Joëlle Thian, présidente de l'Afem. Q-CI lors de son allocution.



Mme Francine Moulot, directrice commerciale.

ATELIER /TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES ET DES CARGAISONS SOLIDES EN VRAC

Les participants outillés à appliquer la réglementation



La table de séance lors de la cérémonie de clôture. Ph.dr

Samuel Amani
Source : Sercom

L'atelier de sensibilisation à l'application du code IMDG et du code IMSBC a pris fin le vendredi 20 octobre 2023, à Cocody. La cérémonie a été présidée par le Colonel Aya épouse Coulibaly, représentante du ministre des Transports, Amadou Koné. Elle avait à ses côtés le Directeur général des Affaires maritimes et portuaires, le Colonel Julien Yao Kouassi. Les participants ont réfléchi durant cinq jours sur la sensibilisation pour l'application du code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG) et du code maritime international des cargaisons solides en vrac (code IMSBC). Ils ont été instruits sur le cadre réglementaire international régissant les

marchandises dangereuses et les cargaisons solides en vrac. L'accent a été mis sur les thèmes très pertinents que sont la réglementation internationale sur les marchandises dangereuses, la définition, la classification, l'emballage des marchandises dangereuses ; l'étiquetage, le placardage, l'arrimage des marchandises dangereuses, le marquage des unités et engins de transport, la ségrégation des matières incompatibles, les documents de transport, la formation du personnel à terre, l'utilité du certificat d'emportage, les missions de l'autorité compétente ; la manipulation du code IMDG, le compte-rendu et la notification suite aux accidents occasionnés par des marchandises dangereuses, les rôles et les prérogatives de l'autorité compétente en matière de suivi de

l'application du code IMDG et du code IMSBC. Pour Pierre Dufour, formateur de l'OMI, l'objectif de la sensibilisation à la mise en œuvre des codes IMDG et IMSBC qui constituent le squelette de cette formation, a été pleinement atteint. « **Merci pour votre assiduité, votre intérêt, votre professionnalisme, votre enthousiasme et la discipline dont vous avez fait preuve tout au long de cette trop courte semaine, sans lesquels il aurait été difficile de mener notre programme à bon port** », a-t-il déclaré. Avant de faire cette recommandation aux participants pour mieux s'approprier les différents codes : « **Il sera impératif de continuer à maintenir des échanges entre vous, de partager et de confronter vos retours d'expérience sur l'application de**

ces Codes et le forum que vous avez décidé de créer en constituera la clef de voûte.

» Le Colonel Aya a traduit au nom du gouvernement ivoirien toute sa reconnaissance à l'Organisation maritime internationale (OMI) qui, à travers son programme international de coopération technique, ne ménage aucun effort pour accompagner les Etats, particulièrement les Etats en développement à l'application de ses instruments par le renforcement des capacités de ses personnels.

SIT'ARAIL
TRANSPORT FERROVIAIRE
DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

Résidence : Memanou BLD Clozel
Tel : (225) 27 20 20 80 00 Fax : 27 20 22 48 47
BP 1216 Abidjan 16 RCI 16

NORD SUD TRANSIT
LOGICIEL PHILIPPE

une place à plus

NOUVELLE ADRESSE
NORD SUD TRANSIT
LEZARDON EXPRESS

biens de nos clients vers à l'étranger

For your personal quality of our services, we have moved to a new address.

+33 6 73 02 52 43
PHILIPPE

+33 1 42 43 67 39
BUREAU

+33 7 67 34 36 30
ADAM'S BARADJI

+33 6 16 02 92 19
MOUTON

NORD SUD TRANSIT
- EXPORTATIONS DE VEHICULES VERS TOUTE L'AFRIQUE
- ENVOI DE COUS VERS LA CÔTE D'IVOIRE
- ENVOI DE COUS VERS LE MALI

145 AVENUE DU PRESIDENT WILSON
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

BARISSE, HABILITE ET CERTIFIE



Les participants ont posé avec les officiels après la remise des attestations de fin d'atelier. Ph.dr

RECONNAISSANCES NATIONALE ET INTERNATIONALE DES PERFORMANCES DU PORT AUTONOME DE SAN PEDRO Dans le secret de la meilleure entreprise publique ivoirienne en 2023

Nimel Oulaï

“**Qui sème le bon grain, récolte bien**”. Ce dicton populaire est la morale qui se dégage des sillons de développement tracés par le Port autonome de San Pedro depuis 2011, sous la gouvernance de son Directeur général, Hilaire Marcel Lamizana jusqu'à l'ère de la reconnaissance de ses performances à travers des grands prix et certifications nationales et internationales à lui décernés à profusion de nos jours.

Le schéma élaboré par le Dg Lamizana et exécuté à la lettre par ses collaborateurs et les opérateurs de la communauté portuaire, s'établit comme suit : la réhabilitation et l'équipement des infrastructures existantes. Ensuite, la mise en œuvre de son plan stratégique de développement dont la première phase dans son processus de réalisation, laisse déjà éclore de grandes infrastructures à l'image du Terminal Industriel Polyvalent (TIPSP) à haute productivité. Cet axe est exécuté concomitamment avec la mise en place d'une politique de diversification du trafic origine- destination qui fait du port de San Pedro, toujours le 1er port d'exportation mondiale de cacao, mais aussi un port minéralier, cotonnier et d'importation. L'expertise managériale du Dg Lamizana s'est d'ailleurs vite faite remarquer dès 2011 avec le réveil du port de son sommeil profond de plus de 20 ans commencé à partir de 1980. Le PSP passe alors du stagnant volume d'au plus 1 million de tonnes annuelles aux multiples chaque année au point d'escompter en fin 2023, un volume global de trafic de 7 millions de tonnes environ. C'est fort logiquement que le Pasp récolte



1er prix de la performance économique et financière du secteur marchand. Ph: PASP

les fruits de son labeur à l'échelle nationale et internationale.

La meilleure entreprise publique ivoirienne vue de façon chronologique

Au plan national, il fait partie de la crème des entreprises publiques primées à partir de 2019 par la Direction générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE) à travers le Prix d'Excellence de la Gouvernance et de la Performance des entreprises publiques. Rappelons qu'à la première édition de 2019, l'Autorité portuaire a obtenu le 3ème prix en rapport avec l'efficacité de son Conseil d'Administration. C'est aussi logiquement à la même année que la superstructure a de surcroît, atteint sa performance record de 5.065.685 tonnes. Son entrée dans l'ère de l'excellence au plan national se confirme à la 2ème édition du prix en 2020, en passant au 2ème rang dans la rubrique concernant l'efficacité du Conseil d'Administration. Précisons qu'à l'instar des autres entreprises au plan mondial, le PASP était en état de résilience face

au COVID-19 la même année. En 2021, la société d'Etat était certes absente à la 3ème édition, mais elle s'est faite remarquer en tant qu'un acteur clé de la croissance de l'économie bleue par l'obtention d'un autre record historique de 6,11 millions de tonnes de volume de trafic global de marchandises. Une haute performance qui aurait logiquement pesé dans l'obtention d'une double distinction à la 4ème édition en 2022, avec la deuxième place dans le secteur marchand et le troisième prix de l'efficacité du Conseil d'Administration. Il faisait d'ailleurs partie des quatre structures nominées pour le super Prix d'Excellence cette même année où il a obtenu 6,241 millions de tonnes de marchandises. Toute chose qui fait remarquer que le PASP s'inscrit résolument dans l'excellence au fur et à mesure que ses performances s'accroissent. Tout porte à le croire au regard de sa triple distinction au prix d'excellence de la DGPE à la 5ème édition organisée mercredi 04 octobre 2023 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan. Il a obtenu à cet effet, le

Super Prix ou prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques ; ensuite, le 1er prix de la performance économique et financière du secteur marchand et le 3ème prix de l'efficacité du Conseil d'Administration.

Le port de San Pedro s'internationalise...

Au plan international, les sillons de performances tracés par le Dg Lamizana et son équipe sous la houlette du Conseil d'Administration du PASP et l'impulsion du ministre des Transports, Amadou Koné, sont hautement récompensés. En effet, le Port autonome de San Pedro est depuis 2022 classé le 318ème port mondial et le 25ème sur les 45 ports africains à conteneurs, selon la Banque mondiale qui le classe au rang de 2ème port le plus performant devant le Port autonome d'Abidjan dans la zone UEMOA. En outre, le PASP est triplement certifié ISO 9001 en 2015 (Qualité), ISO 14001 en 2015 (Environnement), ISO 45001 en 2018 (Santé et sécurité au travail). La structure de notation financière panafricaine, Bloomfield investment corporation lui a attribué en 2022, une notation financière d'A2 à court terme et A à long terme. A la même année, Il est déclaré port sûr et fréquentable par l'organisme Ports Security Advisory des garde-côtes américains.



Super Prix ou prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques. Ph: PASP



3ème prix de l'efficacité du Conseil d'Administration. Ph: PASP



ABEIL

AGRO-BUSINESS EXPERTISE & INGENIERIE LOGISTIQUE

LOGISTIQUE - TRANSPORT

Immeuble Chardy 5^{em} étage porte 5A
18 BP 2496 Abidjan 18
Tél: +225 27 2 0 33 56 14
Email: infos@abeil.co / www.abeil.co

ECHOS DE SAN PEDRO

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LA
CHAÎNE DE DÉDOUANEMENTL'OCOD fait connaître son centre de
formation aux douaniers et opérateurs

Nimel Oulai

En vue de répondre au besoin de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de dédouanement, l'Observatoire de la célérité des Opérations de dédouanement (OCOD) a mis en place, un centre de formation continu en alternance, adapté aux besoins des acteurs de la chaîne logistique. L'information a été récemment donnée par le président national dudit Observatoire, Diarrasouba Valassiné, lors d'un séminaire de formation des douaniers et opérateurs économiques à San Pedro. Regroupés par chapitre dont celui du transit, de la consignation et du commerce international, les modules de formation au sein du centre concernent : le tarif extérieur commun ; la gestion du contrôle et la maîtrise du contentieux douanier ; la valeur en douane ; la maîtrise des règles de classement tarifaire ; les règles d'origine dans les échanges commerciaux ; la gestion du risque douanier en entreprise, la maîtrise des procédures de dédouanement, etc... ; la maîtrise du code des douanes de la CEDEAO ; les documents du transport maritime ; les incoterms 2020 (organisé avec l'Office ivoirien des chargeurs). La formation s'adresse au secteur public, notamment les agents de l'administration des douanes et au secteur privé



Une vue du centre de formation de l'Observatoire de la célérité du dédouanement (Ocod). Ph d'archives

avec les cadres des entreprises, des auxiliaires des transports maritimes et les agents de maîtrise. La création de ce centre est partie des constats selon lesquels, des plaintes enregistrées lors de ses saisines de l'Ocod, auraient pu être évitées si les requérants avaient une meilleure connaissance des sujets en question. Notons que le centre est depuis le 17 juin 2014, le fruit du partenariat entre la Direction générale des Douanes et la FEDERMAR. Ce, à l'issue d'un séminaire organisé par l'OCOD. L'objectif général de sa création est de mettre à la disposition des acteurs de la chaîne de dédouanement, un outil de perfectionnement sur des sujets d'intérêt capital pour leur fonctionne-

ment. Il s'agit de façon spécifique, d'assurer une intégration réussie des nouveaux diplômés déjà recrutés par l'administration et les entreprises au sortir des écoles spécialisées sur la matière douanière ; garantir le renforcement des capacités des employés déjà en service, reconnus compétents mais ayant besoin d'une meilleure vision globale de leur métier. La formation est circonscrite dans un premier temps aux métiers de transit et de la consignation ainsi qu'à la maîtrise des outils du commerce international avant de s'étendre au fil des années dans d'autres modules de formation. Les formateurs sont des professionnels, majoritairement issus de l'OCOD.

INTERPÊCHE CÔTE D'IVOIRE

La réconciliation en marche

Pour rassurer ses nouveaux collaborateurs, tout en essayant d'asseoir son leadership, le président de l'Interpêche Côte d'Ivoire a récemment présidé une importante rencontre de prise de contact avec les membres de la structure qui n'ont pas voulu se faire conter l'événement. C'était au Seamen's club à Treichville. Coulibaly Aboudramane, Directeur de cabinet du nouveau président, a non seulement souligné l'importance technique de cette réunion, mais il a aussi relevé son caractère de prise de contact et présenté l'ordre du jour qui comportait deux points, à savoir : présentation des acquis, réconciliation et renforcement de la cohésion. Le président de l'Inter-pêche Côte d'Ivoire a rappelé le contexte de cette réunion qui, a-t-il dit, fait suite à la volonté de ses collaborateurs. Abordant le premier point, chaque participant a reconnu et relevé le brillant parcours du président de l'Interpêche Côte d'Ivoire avant son



Le PCA de l'Interprofession a insisté sur la cohésion.

accession à la tête de cette grande structure regroupant tout le monde de la pêche en Côte d'Ivoire. Au cours du second point inscrit à l'ordre du jour, un geste hautement significatif a eu lieu, à savoir : le règlement du conflit entre Dion Micheline et Gnéné Déborah. Elles se sont réconciliées après plusieurs années de conflits et accepté de reconstruire leurs relations

professionnelles. Depuis plus de dix ans, les organisations des femmes transformatrices des produits de la pêche ont connu des fractures et c'est le secteur de la pêche qui en souffrait le plus. On se souvient de la façon dont cette mésentente a divisé la dynamique sociale des mareyeuses pendant plus d'une décennie. Leur coexistence pacifique s'est fragmentée au fil des ans. On peut dire que la rivalité est désormais derrière les femmes du secteur de la pêche. Aussi, la réunion au Seamen's club a été une première action de gestion des Ressources humaines du nouveau président de l'Interpêche Côte d'Ivoire, Kossogue Daouda. La rencontre s'est déroulée dans un climat de confiance et s'est achevée sur une importante information relative au siège de l'interprofession dont le coût global s'élèverait à 30 millions de FCFA. Il recevra très prochainement la visite des membres.

Nicaise Koudou



COMMISSARIAT DU 1ER

Arrondissement PLATEAU Tél: 27 20 21 58 33

COMMISSARIAT DU 2ÈME

Arrondissement TREICHVILLE 27 21 24 17 48

COMMISSARIAT DU 3ÈME

Arrondissement ADJAME MARCHÉ/ Tél: 27 20 37 44 65

COMMISSARIAT DU 4ÈME

Arrondissement ZONE 3/ Tél: 27 21 35 10 27

COMMISSARIAT DU 5ÈME

Arrondissement PORT-BOUËT Tél: 27 21 27 71 78

COMMISSARIAT DU 6ÈME

Arrondissement KOUMASSI Tél: 27 21 36 14 34

COMMISSARIAT DU 7ÈME

Arrondissement ADJAME - 220 LOGEMENTS 27 20 37 15 91

COMMISSARIAT DU 8ÈME

Arrondissement COCODY/ Tél: 27 22 44 15 91

COMMISSARIAT DU 9ÈME

Arrondissement MARCORY/ Tél: 27 21 26 78 58

COMMISSARIAT DU 10ÈME

ATTECOUBE Tél: 27 20 37 27 41

Commissariat du 11ème

Arrondissement WILLIAMSVILLE 20 37 23 28

COMMISSARIAT DU 12ÈME

II PLATEAUX Tél: 27 22 41 35 05

COMMISSARIAT DU 13ÈME

ABOBO Tél: 27 24 39 00 90

COMMISSARIAT DU 14ÈME

ABOBO Tél: 27 24 39 15 54

COMMISSARIAT DU 15ÈME

ABOBO Tél: 27 24 39 05 00

COMMISSARIAT DU 16ÈME

YOPOUGON Tél: 27 23 45 26 64

COMMISSARIAT DU 17ÈME

NIANGON Tél: 27 23 46 37 28

COMMISSARIAT DU 18ÈME

RIVIERA Tél: 27 22 47 18 65

COMMISSARIAT DU 19ÈME

YOPOUGON - TOITS ROUGES Tél: 27 23 45 63 60

COMMISSARIAT DU 20ÈME

KOUMASSI CAMPEMENT Tél: 27 21 36 20 08

COMMISSARIAT DU 21ÈME

ABOBO DERRIERE RAILS Tél: 27 24 49 64 66

COMMISSARIAT DU 22ÈME

ANGRE Tél: 27 22 42 02 33

COMMISSARIAT DU 23ÈME

YOPOUGON-ANDOKOI Tél: 27 23 50 90 50

COMMISSARIAT DU 24ÈME

GONZAGUEVILLE Tél: 27 21 58 68 14

COMMISSARIAT DU 26ÈME

MARCORY ALIODAN Tél: 27 21 26 37 44

COMMISSARIAT DU 27ÈME

ADJAME BRACODI Tél: 27 20 37 50 47

COMMISSARIAT DU 28ÈME

MOSSIKRO Tél: 27 23 45 96 90

COMMISSARIAT DU 29ÈME

TREICHVILLE BIAFRA Tél: 27 21 24 95 55

COMMISSARIAT DU 30ÈME

RIVIERA ATTOBAN Tél: 27 22 42 84 19

COMMISSARIAT DU 31ÈME

PERGOLA ZONE 4 Tél: 27 21 25 31 20

COMMISSARIAT DU 32ÈME

ABOBO AVOCATIER Tél: 27 24 39 93 18

COMMISSARIAT DU 33ÈME

PORT-BOUËT DERRIERE WHARFTél: 27 21 27 67 69

COMMISSARIAT DU 34ÈME

ABOBO BAOULE-BELLEVILLE Tél: 05 06 90 50 70

COMMISSARIAT DU 35ÈME

RIVIERA PALMERAIE Tél: 27 22 49 37 76

COMMISSARIAT DU 36ÈME

KOUMASSI Tél: 27 21 36 01 33

COMMISSARIAT DU 37ÈME

ATTECOUBÉ ABOBODOUMÉ Tel: 01 03 48 83 16

Gouvernail
par notre Expert

Transport maritime et pollution atmosphérique

Les analyses ont montré que le transport maritime est un mode de transport efficace sur le plan environnemental. Il émet en moyenne 3g de CO2 par tonne-kilomètre, soit 10 fois moins que le transport fluvial et 30 fois moins que le transport routier. Toutefois, la pollution issue du transport maritime représente actuellement 3 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde ; les études ont montré que si le secteur n'entame pas de changements, les émissions s'élèveraient à 17 % d'ici à 2050. Ce changement attendu n'est autre que la décarbonisation du transport maritime qui implique le passage à des carburants à faible émission de carbone comme les biocarburants non alimentaires durables, le biométhane, l'hydrogène décarboné (renouvelable et bas-carbone) et les carburants de synthèse comme le méthanol.

Dans le cadre de l'atteinte des ODD, notamment celui relatif aux océans (ODD 14), l'OMI œuvre activement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD) associés. En effet, la plupart des éléments du Programme 2030 ne pourront être menés à bien que dans un contexte où le commerce international et l'économie mondiale seront soutenus et facilités par un secteur des transports durables.

Depuis le 1er janvier 2023, trois nouvelles réglementations de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) sont entrées en vigueur, dans l'optique de réduire les émissions de carbone du transport maritime mondial de 40% d'ici à 2030 et de 70% d'ici à 2050. Les compagnies maritimes seront donc tenues de se conformer aux mesures suivantes :

- L'indicateur d'efficacité énergétique des navires existants (EEXI) qui entrera en vigueur en 2025, devra être calculé pour déterminer l'efficacité énergétique des navires de plus de 400 JB. Les navires seront tenus de respecter un EEXI spécifique et pourront être amenés à réduire leurs émissions pour assurer cette conformité.

- L'indicateur d'intensité carbone (CII) opérationnel annuel requis, qui s'appliquera aux navires de 5000 JB ou plus, indiquera leurs performances et leur efficacité sur la base de leur consommation annuelle de carburant. Évalué chaque année à compter de 2023, il permettra d'attribuer une note entre A et E aux navires. Tout bâtiment obtenant une note insuffisante devra mettre en œuvre un plan d'action correctif.

- Les navires devront également obligatoirement disposer d'un plan de gestion de l'efficacité énergétique des navires (SEEMP) afin d'optimiser leur efficacité énergétique.

ECHOS SAN PEDRO

RÉALISATION DES PROJETS DU PORT

Le PASP bénéficiaire de la signature de financement d'un plan d'investissement

Nimel Oulai

De source portuaire concordante, le Port autonome de San Pedro fait partie des bénéficiaires d'un protocole d'accord signé lundi 02 octobre 2023 entre le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly et la Directrice des Infrastructures Publiques d'Invest International, Lara Muller. La cérémonie de signature a eu lieu en présence de l'ambassadeur des Pays-Bas en Côte d'Ivoire, S E Jeroen Kelderhuis. Les documents paraphés au cabinet dudit ministre par les parties au nom de la coopération ivoiro-hollandaise portent sur le financement à hauteur de 300 millions d'euros, soit environ 187 milliards de FCFA, de projets des secteurs-clés inscrits dans le PND que sont notamment, le développement portuaire, les secteurs de l'eau potable, de la santé, l'adoption au changement climatique, de l'érosion côtière en Côte d'Ivoire, etc. En détail, selon une source



Le Port autonome de San Pedro parmi les grands bénéficiaires du Sara 2023. Ph.PASP

proche dudit ministère, ce protocole d'accord prévoit un programme d'investissement dont 35% du montant global sera composé d'un don et 65 % d'un prêt concessionnaire répondant aux principales priorités nationales dans les domaines susmentionnés. Précisons que selon la correspondance portuaire de San Pedro la signature du mémorandum d'accord dont le PASP est bénéficiaire, fait suite à une conférence de haut niveau organisée le 30 Septembre 2023, dans le cadre du lancement des pro-

grammes phares sur le cacao et l'horticulture lors du salon international de l'Agriculture et des Ressources animales (SARA) déroulé du 29 septembre au 08 octobre 2023 au Parc des Expositions d'Abidjan. C'est au cours de cette rencontre avec le Royaume des Pays-Bas comme pays invité d'honneur que la date du 02 octobre 2023 a été retenue par le ministre Adama Coulibaly et la partie néerlandaise pour la signature dudit mémorandum. Lequel prend en compte les projets du Pasp concernant le développement de

ses plateformes dits ports de pêche artisanale et semi-industrielle. Avant la signature, il a été signalé, selon notre source, que le protocole d'accord donne au PASP, une facilité de crédit d'un montant compris entre 60 et 80 millions d'euros, soit entre 39354439512,FCFA et 52412231840,FCFA. Rappelons que les Pays-Bas sont le premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire en matière d'exportation de cacao et un grand partenaire du Port autonome de San Pedro.

AUGMENTATION DES DESSERTES AVEC HAPAG-LLOYD

Le navire San Vicente Express débarque 573 conteneurs

Le Port de San Pedro et l'armateur Hapag-Lloyd démarrent leur partenariat en trombe avec le débarquement, mercredi 27 septembre 2023, de 573 conteneurs en 48 heures sur le quai ouest dudit port par le navire San Vicente Express, a-t-on rapporté lundi 16 octobre de source portuaire. Cette desserte effectuée avec le consignataire OMA CI, en prélude à la campagne cacao 2023-2024, ouvre ainsi l'activité du nouvel armateur au Port de San Pedro avec l'approvisionnement en conteneurs vides. Tout porte à croire, selon la correspondance portuaire, que Hapag-Lloyd est une entreprise partenaire de choix dans le cadre des dessertes maritimes. " **L'avantage de la présence de ce nouvel armateur au port de San Pedro assure l'accroissement des lignes maritimes desservant ce port et facilite de même, l'acheminement des marchandises en masse via le transport conteneurisé**", nous a-t-on rapporté. L'autorité portuaire de San Pedro s'est en outre félicité de la synergie entre Hapag - Lloyd et OMA qui sera, selon notre source, un véritable atout mis à la disposition de l'ensemble des acteurs économiques de San



Hapag Lloyd au Port de San Pedro. Ph.dr

Pedro afin d'accroître les possibilités offertes aux exportateurs à partir du Port de San Pedro. Il s'engage à renforcer l'approvisionnement des boîtes vides de qualité aux acteurs de la place portuaire de San Pedro pour pallier aux problèmes de rupture de conteneurs vides afin que les clients puissent commencer les exportations à compter de la prochaine escale du navire Van Vicente Express à partir de la 2è quinzaine d'octobre 2023. Précis-

sons que Hapag-Lloyd est un armateur global dont le siège social est situé à Hambourg, en Allemagne. Il compte 258 navires de dernière génération et transporte 11.8 millions de TEU (EVP) par an avec 399 bureaux dans 135 pays. Quant au Groupe OMA, il opère dans les domaines de la Logistique, le secteur pétrolier, l'assistance générale aux navires et dans la consignation maritime. Il est l'agent de Hapag-Lloyd en Côte d'Ivoire depuis 2014 et a su développer les activités maritimes à travers une franche collaboration et une proximité continue avec sa clientèle. Il a ses bureaux en Côte d'Ivoire, au Ghana, Sénégal, Benin, Togo et Burkina-Faso.

N.O

Départ des colis AMI TRANSPORT

Maritime/Aérien
Paris vers Abidjan

RDV

6 octobre

06 88 43 68 29

9 octobre

06 18 76 76 91

16 octobre

06 95 54 63 30

23 octobre

06 71 69 39 41

30 octobre

06 23 56 52 44

ZANZIBAR MULTIPURPOSE TERMINAL (ZMT)

La structure officiellement mise en service

Samuel Amani

Le 18 octobre 2023, le Chef de l'État de la République populaire de Zanzibar, S.E. Hussein Mwinyi, a officiellement mis en service le Terminal Polyvalent de Zanzibar (ZMT), en présence de Philippe Labonne, Président d'AGL, des autorités politiques de Zanzibar et de Nahaat Mahfoud, Directeur général de l'autorité portuaire, Zanzibar Ports Corporation. Cette information a été publiée par le site internet d'AGL. Pour notre source, cette cérémonie marque en effet, le démarrage solennel des activités de ZMT créé par Africa Global Logistics pour assurer la gestion et le développement de ce terminal qui permet de desservir le million de femmes et d'hommes qui vivent dans l'archipel des îles de Zanzibar. Le contrat de gestion de ZMT signé le 18 mai 2023, à l'issue d'un appel d'offres, permettra au pays de disposer d'une infrastructure compétitive, capable d'assurer, grâce à l'expérience portuaire d'AGL, les importations et les exportations du pays dans des conditions de qualité, de sécurité et de sûreté, conformes aux normes internationales, ajoute notre source. Qui précise que ZMT favorisera avec le concours du Groupe MSC dont AGL est membre, la fluidité des échanges commerciaux dans la région et renforcera l'attractivité de Zanzibar, tout en permettant d'accélérer le développement économique du pays. Zanzibar Multipurpose Terminal s'est engagée à mettre en œuvre un plan d'investissements. L'entreprise va assurer la construction d'une zone de dépotage externe afin de désengorger le port de Malindi,



Les responsables de ZMT et les autorités ont posé après la mise en service du Terminal. Ph.dr

ainsi que la rénovation et le renouvellement des infrastructures et équipements. L'enjeu étant d'accroître le volume de marchandises traitées au port de Malindi. «**Nous sommes honorés de la confiance que les plus hautes autorités zanzibarites ont placée en AGL et cette cérémonie de mise en service officielle est le témoignage de cet intérêt. Après le lancement des opérations le 18 septembre 2023, nous avons mobilisé l'ensemble des équipes et déployé les nouveaux outils pour améliorer la productivité du Port de Malindi. Nous sommes**

convaincus qu'avec le soutien de nos 400 collaborateurs directs, ce port apportera une contribution à l'essor de l'économie locale», a souligné Nicolas Escalin, Directeur général de ZMT. Doté d'un quai de 240 mètres avec un tirant d'eau de 11 mètres, ce port s'inscrit dans une stratégie de développement local qui rayonnera sur les communautés locales, ainsi qu'un programme de formation pour les collaborateurs de l'entreprise. L'entreprise élaborera également un plan d'actions dans le but d'améliorer l'impact environnemental du terminal.

CMA CGM
TRANSPORTE LES
AMBITIONS DE
LA CÔTE D'IVOIRE

SHIPPING THE FUTURE

CMA CGM CÔTE D'IVOIRE
DIRECT LINE : +225 27 21 23 94 50
MOBILE : +225 07 09 77 57 52 / CONTACT ABIDJAN : TEL. 27 21 23 59 00
SAN PEDRO : 27 21 23 59 03 / ABD. jakouadio@cma-cgm.com
www.cma-cgm.com

MEDLOG
Transport & Logistics

- ENTREPÔTAGE
- PARCS À CONTENEURS
- USINAGE
- CONTRATS LOGISTIQUES
- TRANSIT
- CÉLIS/EQUIPEMENTS SPÉCIAUX
- REFRÈRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- STOCKAGE SUR OFF-DOCK
- TRANSPORT

MEDLOG ABIDJAN
58 Bd de Marseille Zone 3
18 BP 870 ABJ 18
TEL : +225 27.21.21.63.90
FAX : +225 27.21.21.63.75
Email : C1989-Info@medlog.com

MEDLOG SAN PEDRO
Bd de la République
01 BP 225 SAN PEDRO
TEL : +225 27.34.71.92.66
FAX : +225 27.34.71.92.79

SIMAT
Société Ivoirienne de Manutention et de Transit

- Express
- Hinterland
- Logistique
- Frêt Aérien
- Consignation
- Entreposage
- Usinage cacao

Notre Partenaire : DHL Global Forwarding

AGENCE AÉROPORT
SIMAT Au Service: Aéroport FNB
15 BP 048 Abidjan 15 Côte d'Ivoire
Tel: (225) 27 21 21 62 96 / 27 18
Fax: (225) 27 21 21 62 19
Email: info@simat.ci

ABIDJAN VOIE
21 VOIE, Rue des Néolithes
15 BP 048 Abidjan 15 Côte d'Ivoire
Tel: (225) 27 21 75 41 01 / 01 02 / 01 03
Fax: (225) 27 21 75 41 39
Email: info@simat.ci

AGENCE SAN PEDRO
01 BP 225 San Pedro 01 Côte d'Ivoire
Tel: (225) 27 34 71 92 66
Fax: (225) 27 34 71 92 79
Email: info@simat.ci

GMCI

TRANSIT
ACCONAGE

Siège social : CONSIGNATION
Zone Portuaire Treichville, TRANSPORT
05 BP 1759 Abidjan 05
Tél. : (225) 27 21 21 75 00 ENTREPOSAGE
Fax : (225) 27 21 21 75 01 AGENCE DE VOYAGES
Email : gmci@globalmanut.ci

Tout un monde de compétences

Le Nouveau Navire
27 21 25 23 29
27 21 24 76 98
01 53 76 08 34
05 96 11 68 74
07 07 17 09 25

TRANSPORT/ AXE BOUAKÉ - KATIOLA

L'État interpellé sur la surcharge de passagers

Wahou Blaise (Correspondant régional)

Depuis le début du premier trimestre 2023, l'Etat de Côte d'Ivoire a instauré la Semaine nationale de la sécurité routière qui se tient du 3 au 10 de chaque mois. L'objectif de cette activité est de mettre fin à l'incivisme routier sur tout le territoire ivoirien. Néanmoins, sur l'axe Bouaké - Katiola, les véhicules de transport en commun ne respectent pas le nombre de places exigé dans leurs véhicules. Cela dure depuis plus d'une décennie. En effet, dans les véhicules destinés à prendre 5 ou 7 personnes, les conducteurs en prennent au moins 10 et traversent différents postes de sécurité pour arriver à destination sans être inquiétés. Il y a quelques années, les autorités préfectorales de Katiola, avaient sensibilisé les acteurs du transport sur la nécessité de respecter les normes. Mais jusqu'à présent, rien n'est appliqué. Le dimanche 22 octobre 2023, nous nous sommes rendus à la gare



Un véhicule de transport en commun de Katiola, surchargé. Ph. W.B

de taxis de Katiola pour en savoir plus. Les personnes interrogées sont indignées. Fofana B, un éleveur de poulets que nous avons rencontré s'est exprimé en ces termes : « **lorsqu'il y a une surcharge dans un véhicule, le conducteur est en infraction, et si un accident intervient, l'assurance ne prend en compte que le nombre de personnes exigé, pas plus. Je plaide en faveur du respect scrupuleux**

des règles qui régissent le domaine du transport public de personnes et de marchandises ». A Ouattara S., de renchérir : « **l'argent est bon, mais la vie est précieuse** ». Il a invité les transporteurs à respecter le nombre de places exigé dans leurs véhicules. Yéo, conducteur de taxi de la ligne Bouaké- Katiola, rencontré, a dit qu'il reconnaît qu'un camion est considéré en surcharge dès que le poids dépasse les

routière de Katiola et de Bouaké sont interpellés à l'effet de mener une campagne " porte à porte " ou dans les espaces publics et sur les axes reliant les départements de Bouaké, Katiola et Dabakala, dans l'espoir que les usagers vont se conformer au code de conduite. Il faut souligner que plus une voiture est surchargée, plus sa distance de freinage est allongée. Même en roulant prudemment, la surcharge peut provoquer un déséquilibre du véhicule et provoquer un accident mortel.




AMGK
For Maritime Services Sarl

SERVICES

- Assurance « P&I »
- Affrètement de navires
- Entretien & Réparations
- Audit & Certification ISO
- Ravitaillement de Navires
- Vente & Achat de Navires
- Inspection et Classification
- Immatriculation de Navires
- Supervision des Réparations

Appelez maintenant : +225 27 21 53 67 15



7/7 à votre disposition

Amgk-group.com operation@amgk-group.com

Treichville VGE à côté de CACOMIAF
Immeuble YARA, 2ème étage



TTI GROUP

- CONSIGNATION
- MANUTENTION
- TRANSIT
- TRANSPORT

www.tropicaletransit.com	info@tropicaletransit.com
Abidjan	San-Pédro
(+225) 27 21 24 42 33	(+225) 07 07 02 89 03
(+225) 27 21 59 75 13	
(+225) 07 59 09 98 50	

Treichville bvd Marseille
Immeuble Sogelux 3è Etage

Immeuble BNI zone portuaire

Le Transport et la Logistique, Nous les faisons autrement !!



GRIMALDI
Côte d'Ivoire

CONSIGNATION - MARITIME - AFFRETEMENT ET - REPRESENTATION

**Siège Social : Boulevard de Vridi
Rue A6 Lot-220 Quai 17 près de TERRA**

Tél. : (225) 27 21 22 24 10 Fax : (225) 27 21 22 24 19

Mobile : (225) 07 88 84 21 38

E-mail : shipping@grimaldi-ci.com

Site Web : www.net.grimaldi.co.uk